

Stratégie durabilité

14 mars 2017



Sommaire

01 | PREAMBULE

02 | VISION STRATEGIQUE

03 | UN TRAVAIL D'EQUIPE

04 | SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION

05 | DEMARCHE ISO 20 121

06 | POLITIQUE ACHAT RESPONSABLE

07 | ENGAGEMENT/MOBILISATION

08 | OUTILS D'EVALUATIONS

09 | ANNEXES

Paris
2024

01

PREAMBULE

01 | PREAMBULE

Tony Estanguet, membre du CIO et co-président Paris 2024

« Nous cherchons à organiser les Jeux Olympiques et Paralympiques les plus durables de l'histoire. Notre objectif d'être d'en ligne avec l'accord historique signé lors de la Conférence de Paris sur le climat et de préserver notre planète pour les futures générations. A travers notre concept compact et l'usage innovant de transports et d'infrastructures écoresponsables, nous créons un cadre pour l'organisation d'événements responsables et un développement urbain durable que nous espérons partager avec le monde entier. La volonté de Paris 2024 d'organiser des Jeux vraiment durables et de laisser un héritage environnemental conséquent est l'une des forces motrices de nos Jeux conçus autour de la passion et du sens. »

Isabelle Autissier, présidente du WWF-France

« Depuis le 12 décembre 2015 et la signature de l'Accord de Paris, la capitale française est devenue un symbole de la lutte contre le changement climatique. Le WWF France soutient la candidature de Paris 2024 car elle permet une réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'empreinte carbone de Londres en 2012 et l'organisation des tout premiers jeux alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris.

Les principales recommandations du WWF France ont été intégrées à l'ambition environnementale et au dossier technique de Paris 2024, nous nous en réjouissons. "Le sport a le pouvoir de changer le monde" affirmait Nelson Mandela en 1995 lors de la coupe du monde de rugby organisée en Afrique du Sud. La candidature de Paris 2024 pourra le prouver, nous l'espérons, sur le terrain du climat. »

Anne Hidalgo, maire de Paris et présidente du C-40

« La première vocation des grandes villes monde comme Paris est de consacrer toutes leurs forces à la sauvegarde du climat, et d'associer le plus grand nombre à ce combat. Notre devoir est de mobiliser autour des questions liées au dérèglement climatique et de travailler collectivement dans le but de créer un monde dont les futures générations seront fières. Parce qu'ils sont l'évènement le plus retentissant et le plus universel au monde, les Jeux olympiques et paralympiques peuvent nous y aider. Aujourd'hui, nous sommes engagés, avec le comité de candidature et des partenaires tels que WWF France, à concevoir et à organiser les premiers Jeux alignés sur l'Accord de Paris.

Notre candidature est donc conçue pour répondre à cet objectif. Avec un but : la transition écologique. Un moteur : Paris. Un accélérateur : les Jeux Olympiques et paralympiques.»

Valérie Pécresse, présidente de la région Ile de France

« Nous voulons faire de l'Ile de France une Région exemplaire, décarbonnée et la plus verte d'Europe. Paris et sa Région doivent être une référence mondiale du développement durable d'ici 2024 : pour une plus grande qualité de l'air, des transports fluides et propres, une gestion des déchets de manière durable, des villes revégétalisées... Paris 2024 nous aidera à être exemplaires et à élever encore plus haut nos exigences, pour le plus grand bénéfice des Franciliens, démontrant qu'il est possible d'organiser le plus grand évènement au monde de manière propre et verte. »

Thierry Braillard, secrétaire d'Etat aux Sports

« Le sport, par les valeurs qu'il porte, doit agir comme un vecteur essentiel des politiques publiques afin de lutter contre le dérèglement climatique et d'agir concrètement en faveur d'un développement plus durable. La réussite de ce défi nécessite la mobilisation de toute la société civile, des collectivités territoriales et des entreprises. L'engagement de la candidature de Paris 2024 démontre une nouvelle fois la détermination des acteurs du sport français dans tous les domaines que recouvre la responsabilité sociale et environnementale. D'ici à 2024, nous souhaitons tripler la part des déplacements effectués à vélo, tout en continuant à mobiliser les organisateurs de grands événements sportifs afin qu'ils placent l'éco-responsabilité au cœur de leurs cahiers des charges. La mobilisation de l'Etat prend tout son sens dans la perspective de cette candidature responsable et ambitieuse en matière de préservation de l'environnement. »

Denis Maseglier, président du CNOSF

« Le mouvement sportif est pleinement engagé dans des actions visant à préserver l'environnement tout en assurant un développement harmonieux de la pratique. Que ce soit dans l'organisation de manifestations, la conception d'équipements ou la gestion quotidienne, fédérations et associations assument cette ambition au service de l'équilibre du territoire et de l'épanouissement humain. Ainsi, nous partageons les orientations prises dans la stratégie de durabilité de Paris 2024, en phase avec nos valeurs et la dynamique engagée depuis la parution de l'agenda 21 du sport français en faveur du développement durable. Nous nous attacherons à les faire vivre aux côtés de tous les partenaires et à en pérenniser l'héritage. Ce travail est une source d'inspiration et de mobilisation pour aller encore plus loin. »

2022

VISION STRATEGIQUE

02 | VISION STRATEGIQUE

Éléments cadres de référence

La stratégie Durabilité Paris 2024 a été définie pour apporter une réponse ambitieuse aux enjeux de notre planète et de notre société. Qu'ils soient sociaux, économiques, environnementaux à travers l'impact du changement climatique, ou l'érosion de la biodiversité.

La stratégie présentée s'appuie ainsi sur les orientations et recommandations de plusieurs acteurs majeurs :

- Le CIO qui met les enjeux de durabilité au cœur de son Agenda Olympique 2020 et porte une stratégie Durabilité très ambitieuse.
- Les Nations Unies qui sont porteuses de la dynamique de l'Accord de Paris, du Global Compact et des Objectifs de Développement Durable.
- Le WWF-France qui a co-construit la stratégie durabilité Paris 2024 avec ses Recommandations pour organiser les premiers Jeux alignés avec l'Accord de Paris.
- L'engagement des territoires d'accueil des Jeux (Paris, Plaine commune, Marseille, les régions Ile-de-France et Provence alpes côte d'azur), tous porteurs de politiques ambitieuses en faveur de l'environnement et du développement durable. Ces politiques incitatives ont été élaborées en associant étroitement les acteurs concernés. Elles seront déclinées au fil du document.

L'agenda Olympique 2020

Depuis les années 90, la Durabilité a été intégrée à la Charte Olympique au même titre que l'Héritage que doivent laisser les Jeux Olympiques et Paralympiques.

Il s'agit d'un des principes de travail intégré dans la vision de l'Olympisme qui est de construire un monde meilleur à travers le sport.

Les enjeux de développement durable ont été naturellement clé dans le travail initié pour définir le nouvel Agenda Olympique 2020 qui fut adopté à l'unanimité en décembre 2014 en session.

Parmi les 40 principes adoptés, 2 recommandations portaient sur les enjeux de durabilité :

Recommandation #4 : Intégrer la durabilité dans tous les aspects des Jeux Olympiques

Recommandation #5 : Intégrer la durabilité dans le quotidien du Mouvement Olympique

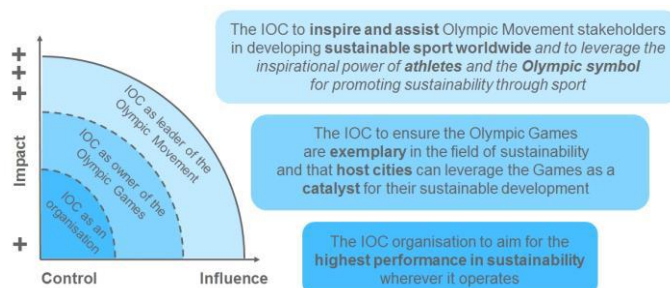
La Stratégie Durabilité du CIO

Afin de compléter les recommandations de l'Agenda Olympique 2020 a défini une stratégie Durabilité & Héritage pour la période 2017-2020 pour se donner les moyens d'atteindre ses objectifs de durabilité.

Cette stratégie a été présentée à la commission Durabilité et Héritage du CIO, présidée par SAS le Prince Albert de Monaco et adoptée par le comité exécutif du CIO en décembre 2016.

Elle définit comment le CIO influencera le mouvement sportif à travers 3 sphères d'influence :

Le CIO comme organisation, le CIO comme dépositaire des Jeux Olympiques et Paralympiques, le CIO comme leader du Mouvement Olympique.



Le CIO a par ailleurs défini les 5 thématiques d'actions pour pouvoir créer une dynamique durable forte : Infrastructures et sites Naturels, Sourcing et gestion des ressources, Mobilité, Emploi & Climat.

L'Accord de Paris

Le 12 décembre 2015, à Paris, l'Accord de Paris a été adopté à l'unanimité par 195 Pays.

Cet accord fixe un objectif partagé par l'ensemble des pays signataires de maintenir l'élévation de la température moyenne de la planète bien en-dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels.

Il a été ratifié, à date, par 133 Parties dont la France qui fut le premier pays industrialisé signataire. La présidence française de la COP 21 a été occupée par Laurent Fabius et Ségolène Royal fut à la tête de la conclusion de cet accord historique et de sa ratification.



Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a traduit cette trajectoire 2°C aujourd'hui inscrite dans l'Accord de Paris, en un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 25 à 40% d'ici à 2020 par rapport à 1990 pour les pays industrialisés. La traduction de cet objectif à la France reviendrait à une réduction de 25 à 42% de ses émissions en 2024 par rapport à 2010.

En marge de cet accord, les plus grandes villes du Monde se sont également engagées sur des politiques de durabilité forte et particulièrement les villes du C-40, présidé depuis décembre 2016 par Anne Hidalgo, Maire de Paris.

Les Objectifs de Développement Durable

Porté par les Nations Unies, les Objectifs de Développement Durable, sont un ensemble de 17 objectifs ayant pour but le développement international. Ils portent sur la période 2015-2030 et sont le nouveau référentiel de développement du monde.



Les recommandations du WWF France pour les premiers Jeux alignés avec l'Accord de Paris

Dans le cadre de son partenariat avec le comité de candidature Paris 2024, le WWF France a mobilisé toute son expertise afin d'appuyer la stratégie durabilité.

Les recommandations des équipes du WWF France sont présentées dans un rapport sur lequel Paris 2024 s'est largement appuyé.

Le WWF France y expose sa vision pour des premiers Jeux alignés avec les objectifs de l'Accord de Paris, détaillant les objectifs d'une stratégie bas carbone ambitieuse et d'une stratégie de compensation pour garantir la neutralité carbone des Jeux. Le WWF France propose 80 objectifs et actions à mettre en œuvre, avant, pendant et après les Jeux et les illustre par les expériences qui pourront en être faites par des athlètes, organisateurs, spectateurs et téléspectateurs du monde entier.



Des Jeux à Paris, partagés avec le Monde

L'envie de Paris 2024 est de proposer un projet partagé avec le Monde, porteur de sens et de passion. Cette ambition repose sur une conscience collective partagée : toute action locale, personnelle ou collective, publique ou privée, est liée à des défis globaux, au premier rang desquels la lutte contre le changement climatique. L'envergure et le rayonnement des Jeux sont une magnifique occasion de proclamer le **respect** des Hommes et de la planète, de promouvoir l'**amitié** entre les peuples et de viser l'**excellence** en matière de durabilité.

L'ambition de Paris 2024 est de placer les Jeux à la hauteur des enjeux du Climat et de la Biodiversité du 21^{ème} siècle. Paris 2024 proposera des Jeux compatibles avec les objectifs de l'Accord de Paris (COP21), en s'inscrivant dans une trajectoire « 1,5°C », en réduisant son empreinte carbone de 55%¹ par rapport aux Jeux des années 2010 (Londres 2012 et Rio 2016) et en compensant la totalité des émissions de gaz à effet de serre résiduelles. Des Jeux à Faible Impact et Neutres en Carbone.

Dans ce cadre Paris 2024 souhaite construire un double héritage global et local :

- **Contribuer à l'effort mondial** : près de 10 ans après l'Accord de Paris, les Jeux, réunion universelle, permettent d'incarner cet accord historique. L'exigence environnementale, en particulier sur l'enjeu climatique, répondra en écho de la plus belle manière à la COP21.
- **Léguer un territoire amélioré** : l'empreinte environnementale et sociétale des Jeux sera optimisée à l'échelle locale. Paris 2024 proposera des solutions concrètes et innovantes, au service des personnes du territoire. Les investissements réalisés réduiront l'impact sur le territoire et généreront une dynamique locale, économique et durable.

Paris 2024 veut constituer **une référence mondiale² en matière de durabilité à toutes les échelles, du niveau local au niveau global.**

Cette ambition de durabilité profitera des atouts géographiques et physiques uniques du territoire :

- **Compacité** : un concept ultra-compact qui place les Jeux au cœur de Paris et du Grand Paris
 - 80% des sites parisiens sont situés dans un rayon de 10km autour du Village,
 - 85% des athlètes seront hébergés à moins de 30 minutes de leur site de compétition ;
- **Sobriété** : la qualité intrinsèque du territoire afin de réduire au maximum les impacts
 - 95% des sites sont des sites existants ou temporaires. Paris 2024 capitalisera sur cette qualité intrinsèque du territoire afin de réduire au maximum ses impacts.
- **La Seine** : le fleuve est au cœur des Jeux. La présence de ce milieu naturel sera mise en valeur : transport fluvial, rafraîchissement, sport et détente...

Paris 2024 génère une **dynamique collective inédite** : le projet rassemble tous les acteurs, parisiens, franciliens et français, à tous les niveaux : Etat, collectivités, établissements publics, associations, entreprises privées, particuliers et évidemment l'ensemble du mouvement sportif ...

Ce collectif s'est largement mobilisé pour élaborer la stratégie de Durabilité. Les **engagements de très nombreuses parties prenantes (Etat, collectivités du territoire, entreprises...)** constituent un socle pour l'excellence. Les 47 actions qui incarnent la stratégie s'appuieront sur l'expérience de centaines de programmes réglementaires ou volontaires déjà lancés.

¹ Source : bilan carbone ex ante, I Care & Consult, novembre 2016, revue critique Anthesis group.

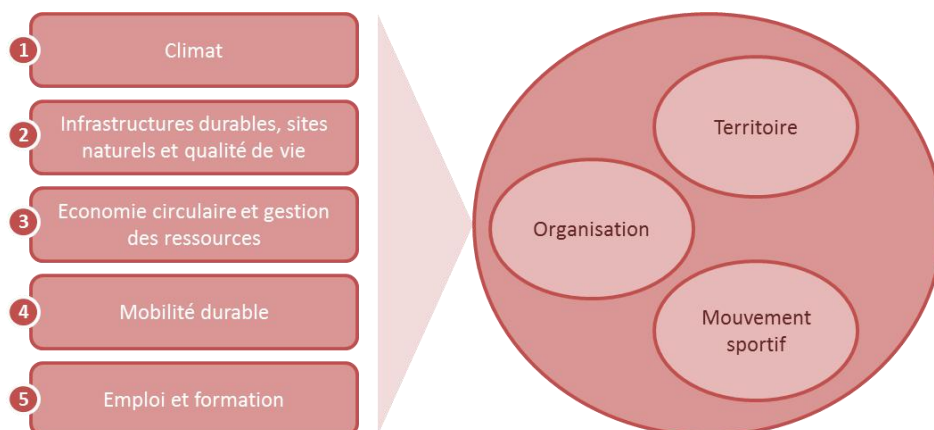
² Les équipes de la candidature de Paris ont étudié les stratégies affichées et surtout les retours d'expérience des Jeux Olympiques et Paralympiques d'été et d'hiver organisés depuis 2008 (mais également de nombreux autres grands événements) et ont pris plus particulièrement en exemple la stratégie environnementale des Jeux de Londres en 2012, qui constituent une référence en la matière.

Cinq programmes stratégiques pour le climat et la biodiversité

L'ambition de Paris 2024 à travers sa stratégie de durabilité vise trois objectifs clés :

- 1) **Créer de la valeur** pour l'environnement et la société et laisser un héritage positif sur le long terme, notamment à travers le Village des athlètes comme démonstrateur d'innovations, les zones de baignade dans la Seine ou encore la végétalisation de Paris ;
- 2) **Sensibiliser et faire évoluer les comportements** en capitalisant sur l'impact médiatique des Jeux et le rôle de modèle des athlètes ;
- 3) **Organiser des Jeux exemplaires** en matière de durabilité et définir de nouveaux standards pour les grands événements sportifs internationaux et le mouvement sportif.

Cinq programmes stratégiques, alignés avec la stratégie durabilité du CIO composent le volet opérationnel de la stratégie de Durabilité des Jeux :



- **Programme Climat**

Paris 2024 mettra en œuvre une stratégie bas carbone très ambitieuse, qui s'appuiera sur une évaluation détaillée des impacts en termes d'émissions de gaz à effet de serre. Elle intégrera ainsi :

- un pilotage en temps réel de l'impact des choix effectués (achat, transport, aménagement, ...),
- des politiques d'atténuation et d'adaptation innovantes
- une stratégie de compensation rigoureuse pour tous les postes de carbone non réduits.

Il s'agit d'un programme transverse, où le plan de 47 actions de la stratégie Durabilité ont un impact positif sur le bilan carbone : permettant d'atteindre l'objectif de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre des Jeux Olympiques de 55% par rapport aux Jeux des années 2010 (Londres 2012 et Rio 2016).

- **Programme Infrastructures durables, sites naturels et qualité de vie**

Accélérer la transition énergétique et écologique à l'échelle de tous les sites concernés par les Jeux. Paris 2024 vise notamment 100% d'EnRR (Energie Renouvelable et de Récupération) pour l'approvisionnement électrique pendant les Jeux, zéro imperméabilisation nette.

Par ailleurs, 100% des sites feront l'objet de mesures du bruit et de la qualité de l'air et de plans d'actions associés. 100% des sites seront conçus pour être adaptés au changement climatique.

- **Programme Economie circulaire et gestion des ressources**

L'alimentation durable est au cœur de la stratégie Paris 2024, en visant 100% des aliments respectant une charte d'alimentation responsable et zéro gaspillage alimentaire. La gestion des ressources et des déchets sera transverse pour servir l'ambition d'inscrire les territoires dans une trajectoire zéro déchet et de construire un écosystème à l'échelle des Jeux. Paris 2024 vise ainsi 80% de réutilisation ou de recyclage des déchets pendant les Jeux.

- **Programme Mobilité durable**

Paris 2024 offrira des solutions de mobilité durable à tous et mettra en œuvre des solutions logistiques innovantes et durables. 100% de spectateurs accéderont aux sites en transports en commun et modes actifs, 100% des flottes de véhicules seront zéro émission pour les spectateurs et la famille olympique et des plans de logistique durable très ambitieux seront mis en place en phase amont, en phase événement et en phase post-événement permettant aux territoires d'accélérer encore leur transition.

- **Programme Emploi et Formation**

Ce programme croise des actions en termes de développement local (mise en œuvre d'une politique de formation et d'insertion professionnelle), d'engagement social (charte sociale avec les syndicats nationaux) et de développement économique (principes de l'économie sociale et solidaire).

Des principes transversaux incontournables

La stratégie de durabilité de Paris 2024 repose sur **trois principes clés**.

- **Evaluation environnementale continue**

Le comité de candidature Paris 2024 a réalisé une pré-évaluation afin de positionner l'évaluation comme principe clé de la stratégie environnementale. Deux outils ont été sélectionnés : le Bilan Carbone® et l'Analyse de Cycle de Vie®. Ils permettent de prendre en compte les enjeux climatiques (Bilan Carbone®) tels qu'initiés par les précédents Jeux Olympiques et Paralympiques, mais également d'étudier les impacts sur la qualité de l'air, l'eau, la biodiversité, les déchets, etc... (Analyse du Cycle de Vie®)

Des outils d'évaluation seront mobilisés par le COJO pour suivre les impacts environnementaux, que ce soit en termes de gaz à effet de serre, sur la qualité de l'air, le bruit, l'eau, la biodiversité,... Un outil dynamique de suivi des impacts environnementaux sera également réalisé afin de permettre une aide à la décision tout au long de l'organisation des Jeux. Paris 2024 porte l'ambition de proposer un nouvel outil de référence, multicritères, pour les prochaines olympiades et l'ensemble des autres grands événements.

- **Implication de tous les acteurs**

Le partage, la mobilisation et la sensibilisation aux enjeux de développement durable sont des principes fondateurs de la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Ils seront présents à toutes les échelles : le site olympique, la ville et le monde. Paris 2024 impliquera tous les acteurs des Jeux - spectateurs, athlètes, acteurs publics, acteurs privés et habitants - en proposant une expérience durable unique qui fera d'eux, des ambassadeurs des changements des comportements.

- **Innovation dans les solutions sobres**

Paris 2024 place l'innovation environnementale et sociétale au cœur de sa candidature. Un Lab Open Source Paris 2024 sera notamment créé afin de mobiliser la communauté internationale et d'identifier des solutions durables, frugales et répliquables pour les Jeux. Ces innovations seront partagées avec le monde entier.

03

UN TRAVAIL D'EQUIPE

03 | UN TRAVAIL D'EQUIPE

Un projet collectif

Les grands enjeux de la durabilité ont été étudiés et travaillés de façon transversale à travers une démarche ambitieuse d'**engagement des parties prenantes**, comme en témoigne le **partenariat stratégique avec le WWF France**. Les personnes qualifiées dans les instances dirigeantes et les acteurs experts ont été fortement impliqués, notamment la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le CNOSF et Plaine Commune, au sein du Groupe de travail Durabilité et des réunions techniques.

La stratégie environnementale de la candidature de Paris s'est construite avec la contribution active de trois instances de travail :

- Les ateliers thématiques,
- Les Groupes de Travail Durabilité
- Le Comité d'Excellence Environnementale.

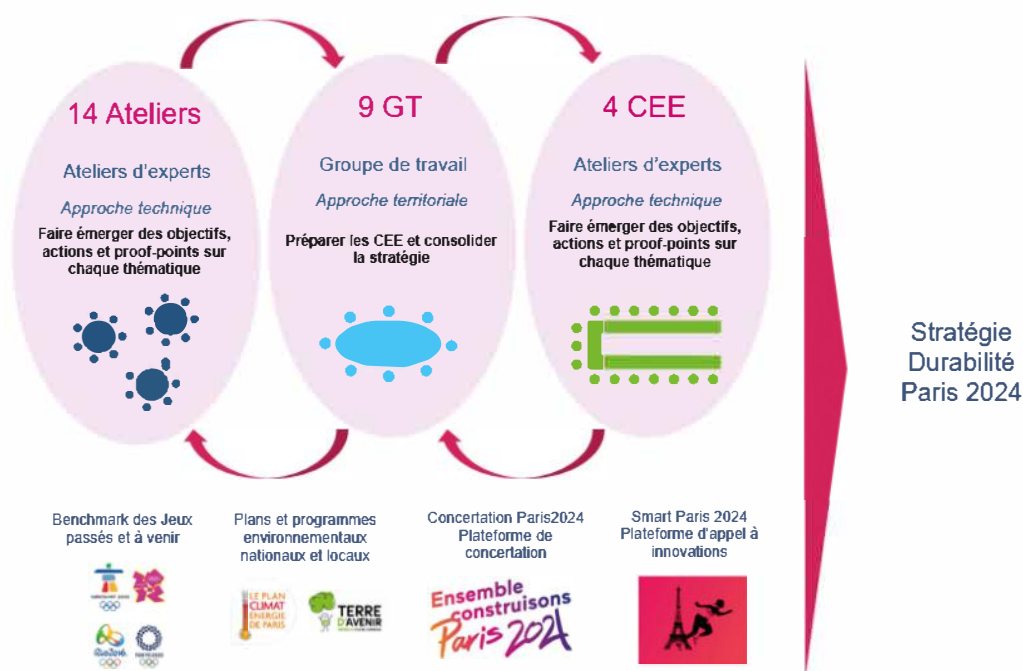
Au total, 1500 personnes ont été mobilisées pour cette démarche, garantissant une approche globale et intégrée de la durabilité dans la candidature.

Cette stratégie a été établie en collaboration avec les autres volets de la, notamment sur les volets héritage, équipements, finance et transports.

Les élus ont également été impliqués au niveau national, régional et local via leurs propres instances.



La stratégie de Durabilité Paris 2024 a été conduite par Jérôme Lachaze, Responsable Développement Durable Paris 2024, accompagné d'une équipe d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage constituée d'une quinzaine d'experts en stratégie, aménagement, gouvernance et événementiel durable : le groupement ALTO STEP / I Care & Consult / Herry Conseil / Ville Ouverte.



Instances de travail et de construction de la stratégie environnementale
Source : ALTO STEP



4 Comités d'Excellence Environnementale pour fixer le cap et garantir l'ambition environnementale

Le **Comité d'Excellence Environnementale**, présidé par Isabelle Autissier, présidente du WWF-France, s'est réuni quatre fois entre juin 2016 et février 2017. Il a vocation à débattre de la **vision stratégique** de la candidature et des **messages-clés** qu'elle devra véhiculer. Cette instance se compose de **vingt-quatre personnes qualifiées**, aux profils variés (athlètes, élu.e.s, scientifiques, représentants d'ONG, membres d'associations, entrepreneurs, juristes...), **engagées dans la préservation de la planète et le bien-être des populations**.

Les réunions du CEE ont permis de partager l'avancement de la stratégie environnementale globale, l'avancement des initiatives engagées telles que le projet de baignabilité de la Seine et l'avancement de la conception des sites (notamment le Village Olympique). Les échanges tenus lors de ce comité ont permis d'enrichir la réflexion sur les objectifs et actions portés par Paris 2024 dans la transversalité.



Membres du Comité d'Excellence Environnementale –
© KMSP / Paris 2024



Intervention de Anne Hidalgo, maire de Paris au 3^{ème} CEE –
© Jérôme Lachaze



Isabelle Autissier

Présidente du WWF-France, 1ère femme à avoir réalisé un Tour du Monde en solitaire en compétition. Ingénieur agronome.



Célia Blauel

Adjointe à la Maire de Paris chargée de l'environnement, du développement durable, de l'eau, de la politique des canaux et du plan climat territorial. Elue EELV. Représentante de la ville de Paris.



Yann Wherling

Conseiller de Paris, conseiller régional d'Ile de France, porte-parole du Modem. Ancien secrétaire national du parti écologiste les Verts. Représentant de la Région Ile de France.



Gérard Penot Urbaniste

fondateur de l'Atelier Ruelle, spécialisé dans les espaces publics frugaux, justes et efficaces Grand Prix de l'Urbanisme 2015. Représentant de l'Etat Français.



Jean-Pierre Siutat

Président de la Fédération Française de Basket-Ball (FFBB). La FFBB a été moteur dans le développement du logiciel Optimouv' qui vise à réduire l'impact transport des manifestations sportives. Représentant du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).



Cyril Moré

Champion Paralympique Français. 4 médailles d'or Paralympiques en escrime en 2000 et 2004. 1 participation aux Jeux Paralympiques d'Hiver en 2014. Représentant du Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF)



Laurence Tubiana

Economiste et diplomate française, ambassadrice pour les négociations climatiques. Elle était en charge de la négociation de l'accord de Paris conclu le 12 décembre 2015.



Gilles Boeuf

Biologiste Français, Professeur et ancien président du Museum National d'Histoire Naturelle.



Valérie Masson-Delmotte

Paléo climatologue Française, Femme Scientifique 2013, co-présidente du groupe de travail N°1 du GIEC qui travaille sur les bases physiques du climat.



Anne-Sophie Novel

Fondatrice de Place to B. Docteur en économie, journaliste et blogueuse spécialisée dans l'écologie et les alternatives durables, l'innovation sociale et l'économie collaborative.



Maxime de Rostolan

Directeur de l'Association Fermes d'Avenir, Président des Blue Bees, ambassadeur de l'agroécologie et de la permaculture.



Anne-Marie Ducroux

consultante, présidente de la section environnement du Conseil Économique Sociale et Environnemental.



Alain Bougrain-Dubourg

Président de la Ligue de Protection des Oiseaux.



Patricia Ricard

Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard



Agnès Troublé

(Agnès B), Fondatrice de Agnès B, co-fondatrice de la Fondation Tara Expéditions



François Pasteau

Cuisinier, président de l'association des chefs « Bon pour le Climat ».



Patricia Savin

Présidente de l'association Orée (Organisation pour le Respect de l'Environnement dans l'Entreprise). Avocate, membre du Comité juridique du ministère de l'écologie.



Aurélien Furet

Président du Réseau Francilien du Réemploi.



Ophélie David

SkiCross. Championne du Monde 2007, 3 Gros Globes de Cristal, 26 victoires en coupe du Monde, 4 victoires au X-Games



Wilfrid Forgues

Canoë (biplace, C2). Champion Olympique 1996, médaille de Bronze 1992, 5 fois Champion du Monde (3 fois en individuel, 2 fois en équipe)



Mathieu Flamini

Football. Joueur à Arsenal (Ang). Champion d'Italie 2011, 3 Coupe d'Angleterre, 3 sélections en Equipe de France. Fondateur de GF Biochemicals



Nathalie Dechy

Tennis. Ancienne n°1 mondiale. 1 titre en simple, 7 titres en double (dont 2 US Open), 1 titre en double mixte (Roland-Garros), membre du comité de pilotage de Roland Garros.



Lucie Décosse

Judo. Championne Olympique 2012, médaille d'Argent 2008, 3 fois Championne du Monde, 5 fois Championne d'Europe. Ambassadrice WWF en Guyane.



Jean-François Tordo

Rugby. Vainqueur du Tournoi des V Nations 1993, 15 sélections avec le XV de France dont 6 comme capitaine. Président de l'association Pachamama qui œuvre à Madagascar sur les enjeux environnementaux, humanitaires et d'insertion par l'économie.



9 Groupes de Travail Excellence Environnementale pour préparer les Comités d'Excellence Environnementale et consolider la stratégie

Sur cette base de travail, la réflexion est prolongée au sein des **Groupes de Travail Durabilité** au cours de 9 réunions. Le GT regroupe les cinq membres fondateurs : l'État, la Ville de Paris, la Région, le Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) et le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF), ainsi que le WWF-France (World Wide Fund for Nature) et d'autres collectivités et experts du territoire (Conseil Général de Seine-Saint-Denis, Plaine Commune, Atelier Parisien d'Urbanisme, Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Île-de-France...).

Les réunions des Groupes de Travail ont permis de valider et de consolider les objectifs proposés au regard des démarches territoriales, d'échanger de façon détaillée sur la production et le contenu de la stratégie environnementale, de mettre en place une démarche itérative au sujet du bilan carbone® et de l'ACV®, de mener un travail approfondi pour s'assurer de la bonne cohérence des objectifs avec le projet de village olympique et de préparer les réunions du Comité d'Excellence Environnementale. Le GT est également garant de la cohérence de la stratégie environnementale avec les politiques territoriales et les autres volets de la candidature.



14 Ateliers d'experts pour faire émerger des objectifs, actions et proof-points sur chaque thématique

14 ateliers se sont déroulés entre les mois de juin et octobre 2016, autour des enjeux environnementaux des Jeux relevant des défis écologiques planétaires. Ces ateliers ont impliqué un panel varié d'experts et praticiens représentant près de 100 organismes publics et privés (voir liste en annexe) : scientifiques et experts, représentants des collectivités, d'Agences locales de l'énergie et du climat, et de l'État, start-ups et développeurs de solutions innovantes, membres d'associations, du mouvement olympique et sportif...

Les ateliers ont été introduits par des éléments de cadrage permettant de mieux appréhender la thématique abordée : démarches engagées par les collectivités et par l'État en lien avec le sujet, des retours d'expérience sur des événements de grande ampleur tenus en France (COP21, UEFA Euro 2016...) ou encore une caractérisation des flux étudiés.



La liste des participants aux ateliers est disponible en annexe.

Dans un second temps, les participants ont été invités à proposer des contributions et à débattre autour des idées fortes devant être portées par la candidature.

Les interventions, les retours d'expériences sur les événements de grande ampleur (COP21, Euro 2016 ...), le partage d'études, les débats tenus lors des ateliers et les contributions des participants ont permis d'**enrichir la stratégie de Durabilité** : réflexion sur les **objectifs portés par la candidature**, définition d'un programme d'actions (avant, pendant et après les Jeux), décliné sur les différents sites, méthode de suivi et d'évaluation

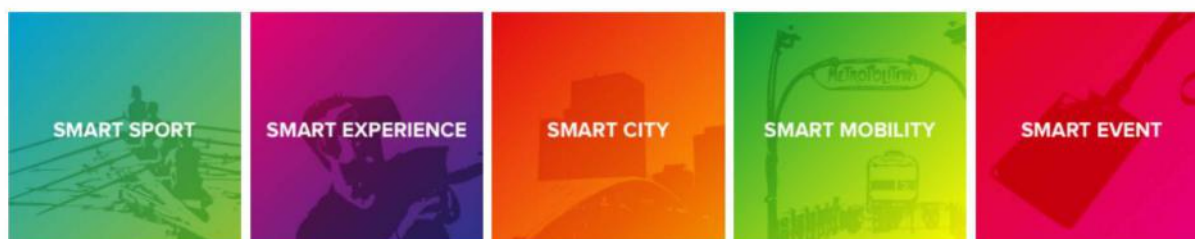
2 plateformes dédiées à la concertation et à l'innovation



La co-construction de la réflexion sur la Durabilité s'est également développée via deux plateformes en ligne dédiées à la consultation des citoyens et des professionnels :

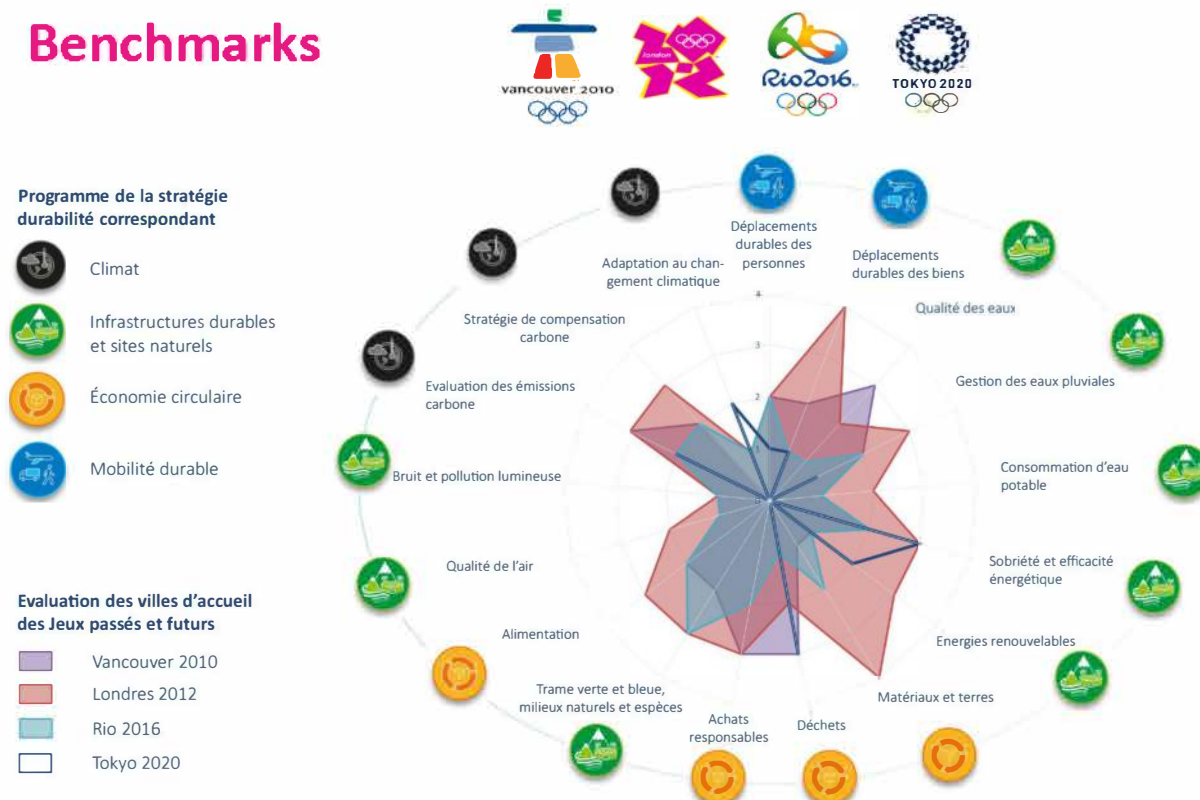
Concertation Paris 2024 www.concertation.paris2024.org et Smart Paris 2024 smartparis2024.com.

Concertation Paris 2024, site dédié à la consultation du public, a donné la possibilité aux internautes de réagir aux propositions des organisateurs de la candidature et des particuliers durant huit mois, de février à octobre 2016, sous la forme de débats participatifs (fonctionnement similaire à celui d'un forum). Parmi les trois thèmes de débat proposés, le thème Développement Économique et Territorial a rassemblé près de 400 contributions et mobilisé 450 participants, autour de sujets d'excellence environnementale, d'innovation et de développement des territoires d'accueil.



Smart Paris 2024, plateforme d'appel à projets innovants a recueilli 206 propositions de projets et de solutions innovantes applicables au contexte des Jeux. Sur les cinq thèmes proposés, les thèmes Smart Mobility, Smart City et Smart Event ont centralisé les projets innovants liés à la durabilité

Benchmarks



Extrait du benchmark : Évaluation des performances des candidatures passées et à venir par thème
Source : ALTO STEP/I CARE & CONSULT

Paris 2024 a souhaité réaliser un benchmark afin d'identifier les bonnes pratiques mises en place lors des précédents Jeux. Il a permis à la candidature de Paris de positionner sa stratégie afin de faire au moins aussi bien que l'olympiade jugée la meilleure sur chacune des thématiques. D'autre part, des thématiques « orphelines », c'est-à-dire non traitées au sein des candidatures précédentes ou dont les déclinaisons opérationnelles ont présenté des résultats plus contrastés, ont également été mises en évidence. Il s'agit de sujets sur lesquels la candidature de Paris doit innover.

L'analyse des résultats du benchmark a permis d'identifier les thématiques incontournables suivantes :

- **Sobriété énergétique :** La sobriété énergétique est une thématique phare abordée par l'ensemble des villes organisatrices des Jeux. Les opérations d'aménagements ont notamment consisté à rénover les équipements existants, construire des nouveaux bâtiments peu consommateurs, à anticiper l'accroissement temporaire de la demande énergétique à l'occasion des Jeux. La ville de Londres a opté pour une conception passive de la plupart des infrastructures olympiques. Vancouver a obtenu à minima la certification LEED pour l'ensemble des bâtiments olympiques, dont la certification LEED Platine pour la bâtiment « net zero building » ;
- **Milieux naturels et biodiversité :** Les villes ont chacune agit en faveur de la protection du milieu naturel. Vancouver 2010 a par exemple revégétalisé 15,5 ha à Whistler Park.
- **Déplacement des personnes :** La réduction des émissions GES liées aux déplacements, le développement de l'offre de transport et la mobilisation de véhicules de transport innovants sont également des axes d'actions poursuivis par l'ensemble des villes organisatrices. Rio 2016 a notamment développé l'usage des biocarburants, Tokyo 2020 prévoit de mobiliser une flotte de véhicule fonctionnant à l'énergie hydrogène.
- **Alimentation :** Les villes étudiées ont chacune développé des plans d'alimentation intégrant des objectifs concrets en matière de lutte contre le gaspillage alimentaire, de qualité des denrées alimentaires distribuées au public et aux spectateurs, de promotion des circuits courts et de valorisation des filières locales. Rio 2016 a souhaité donné la priorité aux fournisseurs et artisans locaux pour tous les produits consommables mais s'est confronté à des difficultés opérationnelles qui constitueront des points d'attention pour Paris 2024.
- **Gestion des eaux pluviales :** L'ensemble des villes étudiées ont proposé des systèmes de collecte, de recyclage et de réutilisation des eaux de pluies performants. Le panel de mesures déployées ou proposées par l'ensemble des villes portent sur la collecte et la réutilisation de LA pluie à l'échelle du bâtiment (stockage en toiture, collecte dans des cuves, réutilisation des eaux de pluie pour les sanitaires...). Vancouver 2010 et Londres 2012 ont notamment aménagé des zones humides et des jardins pluviaux afin d'atténuer les risques de ruissellement et de disposer de réservoirs naturels pour l'arrosage des espaces verts.

Le benchmark a mis en évidence deux sujets peu travaillés sur lesquels la candidature de Paris 2024 pourra proposer des actions nouvelles :

- **L'adaptation au changement climatique.** La problématique de l'adaptation au changement climatique n'a pas fait l'objet d'une approche intégrée dans les stratégies environnementales des villes organisatrices.
- **Les nuisances bruit et pollution lumineuse.** Les villes étudiées n'ont pas apportée de réelle prise en compte de l'impact de l'éclairage public sur la faune et la flore, ni de mobilisation des sponsors et/ou des partenaires sur ces sujets. Il n'y a pas eu de prise en compte des nuisances sonores pendant le déroulement des jeux.

Transversalité

La durabilité des Jeux est une thématique transversale qui se retrouve à tous les niveaux. En amont, pendant et après les jeux. La stratégie durabilité a été rédigée en accord avec les différentes directions du comité de candidature et un Comité d'Excellence Environnementale représentatif de la diversité des enjeux à prendre en compte.

Direction Technique

Au sein de la direction technique, un travail détaillé a été fait avec le pôle responsable des sites afin de garantir que les sites qui seront construits à l'occasion des Jeux illustrent l'ambition environnementale de Paris 2024. Les 2 villages (village Olympique et village des médias) ont ainsi fait l'objet d'un travail poussé pour faire de ces 2 sites des démonstrateurs d'innovation durable en matière de ville durable.

Les sites à construire (notamment le Centre Aquatique) ont fait l'objet d'études pour identifier les meilleurs procédés constructifs afin de limiter l'impact carbone, améliorer l'efficacité énergétique et préserver les ressources. Paris 2024 a également engagé un travail avec les différents propriétaires de sites existants afin de valoriser les démarches environnementales engagées ou planifiées. Ce travail va se poursuivre dans les mois à venir afin d'identifier les actions à mettre en place pour accélérer la transition écologique des sites sportifs, notamment autour de l'enceinte du Stade de France.

Les transports représentent l'un des postes les plus importants en terme d'impact environnemental pour les Grands Evénements. Les orientations stratégiques Paris 2024 ont donc été travaillées avec le pôle transport afin de définir une stratégie transport ambitieuse et réaliste. Qu'il s'agisse des déplacements pendant les Jeux de l'ensemble des personnes présentes aux Jeux (Athlètes, famille Olympique, bénévoles, spectateurs...) ou des déplacements pour venir assister aux Jeux Paris 2024.

Direction Financière

Un travail a été entrepris avec la direction financière afin de donner les moyens au COJO de pouvoir mettre en place sa stratégie durabilité ambitieuse et répondre aux exigences du CIO définies dans le contrat de ville hôte. Qu'il s'agisse de la Global Reporting Initiative (GRI), de l'Olympic Games Impact (OGI) ou de la mise en place du Bilan Carbone par exemple.

Il permettra au COJO de se doter des outils de mesure et d'évaluation de sa stratégie, mais également de moyens pour atteindre ses ambitions au sein des directions fonctionnelles du COJO. Qu'il s'agisse de l'alimentation, des infrastructures temporaires, de l'énergie, des cérémonies...

Direction Impact et Héritage

Les Jeux Paris 2024 seront des jeux de partage au niveau territorial, national et international. Au-delà de l'événement, Paris 2024 porte un projet porteur de sens et de passion. Autour de l'excellence environnementale, mais également autour de la pratique du Sport et de l'inclusion sociale et solidaire. Les programmes initiés en phase de candidature et qui seront développés dans les années précédentes les Jeux Paris 2024 permettront d'éduquer, d'engager et de favoriser la pratique du sport. Les partenariats avec l'**UNICEF-France** et **PI4y International** autour de la Playdagogie en sont les premières illustrations. Paris 2024 s'appuiera sur ces programmes pour développer l'engagement environnemental en France et dans le Monde. Ces programmes sont en lien avec l'ambition durable des Jeux de Paris 2024 qui seront catalyseur de projets porteurs de sens.

La dimension sociale et solidaire est également au cœur du projet. Les Jeux Paris 2024 seront accélérateurs de développement territorial entre Paris et la Seine Saint-Denis. Cette opportunité est une occasion unique de façonner le Grand Paris durablement. Le projet Paris 2024 s'est construit avec la volonté d'accélérer et de sécuriser des projets existants à court terme dès la phase de candidature et à long terme via la réparation des fractures urbaines, la réalisation de nouveaux quartiers mixtes, la construction et réhabilitation d'équipements sportifs, la création de nombreux emplois locaux et de nouvelles filières de formation.

Au-delà de ce territoire, Paris 2024 développera avec le **Yunus-Center** des projets autour de l'économie sociale et solidaire. Les Jeux permettront enfin de créer une dynamique positive pour les enjeux d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap.

04

SYNTHESE
DU PLAN D'ACTION

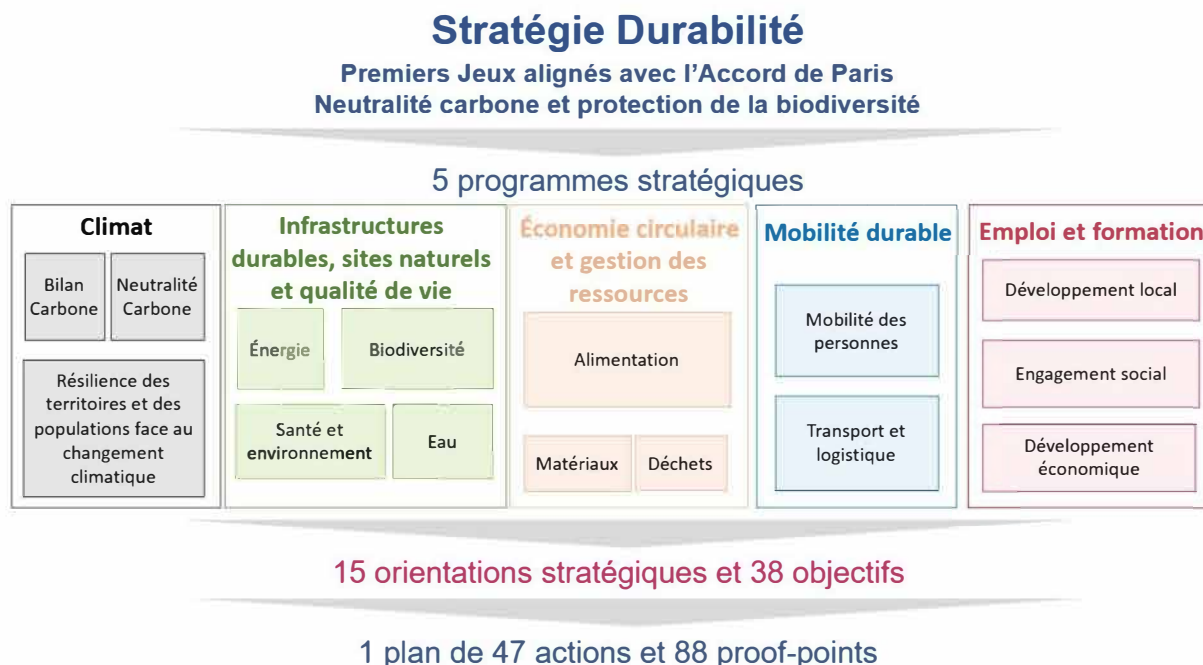
04 | SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION

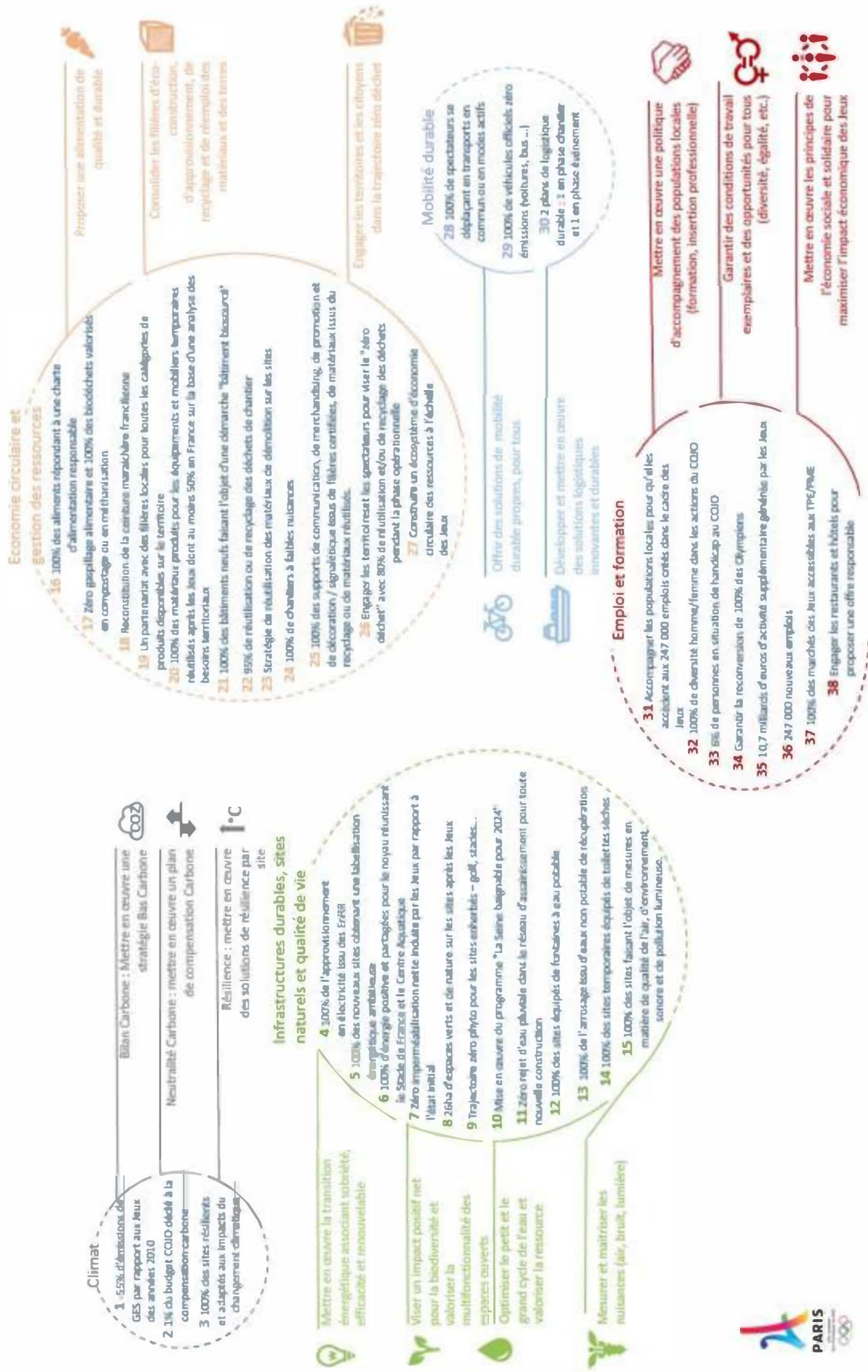
Structuration des actions

L'engagement fort de la France et de Paris en faveur du climat, illustré par la COP21 et la signature de l'Accord de Paris, se prolonge à travers la stratégie environnementale de Paris 2024. Celle-ci reflète l'enjeu mondial que représente le **défi climatique et la protection de la biodiversité**, pour lesquels Paris 2024 s'engage à travers un plan d'action ambitieux, basé sur les **cinq programmes stratégiques de la durabilité**. Déjà engagé sur ces sujets, notamment pour le climat, Paris avec les collectivités hôtes est un acteur crédible et proactif dans toutes les domaines constitutifs de la transition écologique.

Grâce aux cinq programmes stratégiques de sa stratégie durabilité, Paris 2024 organisera **des Jeux à impacts positifs sur l'environnement, la biodiversité, la société et les territoires** incarné par **quinze orientations stratégiques**. Celles-ci se développent suivant **38 objectifs**, constituant les principales ambitions chiffrées et mesurables du projet Paris 2024 sur les thèmes environnementaux. Les 5 programmes stratégiques Paris 2024: « Climat », « Infrastructures durables, sites naturels et qualité de vie », « Économie circulaire et gestion des ressources », « Mobilité durable », « Emploi et Formation ».

Ces objectifs consistent en des résultats à atteindre, sur une ou plusieurs temporalités : l'organisation, entre 2017 et 2024 ; l'événement, aux mois d'août et septembre 2024 ; l'après-événement, qui concerne la seconde vie des infrastructures et l'évolution des sites après les Jeux. Ils permettront, en phase post-Jeux, de laisser un héritage positif pour le territoire et ses habitants et de faire preuve d'exemplarité à l'échelle mondiale pour faire évoluer les pratiques pour les Jeux suivants.





47 actions pour le climat, la biodiversité et les populations locales

Climat

Paris 2024 mettra en œuvre une stratégie bas carbone très ambitieuse, s'appuyant sur une évaluation détaillée des impacts en termes d'émissions de gaz à effet de serre, sur un pilotage en temps réel de l'impact des choix effectués (achat, transport, aménagement, ...), sur des politiques d'atténuation et d'adaptation innovantes et sur une stratégie de compensation rigoureuse. Il s'agit d'un plan transverse, composé et 47 actions associées permettent d'atteindre l'objectif de réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre par rapport aux Jeux des années 2010 (Londres 2012 et Rio 2016).



Bilan Carbone

Orientation stratégique	Objectif	Action associée
Mettre en œuvre une stratégie Bas Carbone	-55% d'émissions de gaz à effet de serre par rapport aux Jeux des années 2010	1.1 Un outil dynamique d'évaluation de l'impact carbone

Paris 2024, engagé pour la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité a souhaité évaluer l'impact environnemental de la candidature de Paris.

Le principal outil appliqué lors des précédentes olympiades était le Bilan Carbone® *in itinere*, c'est-à-dire une évaluation ponctuelle à des moments forts des Jeux, notamment à plusieurs stades de l'organisation et à la fin des Jeux. Il a ici été décidé de réaliser une **pré-évaluation**, au stade de la candidature afin de positionner l'évaluation comme principe clé de la stratégie environnementale. Pour ce faire, l'outil du **Bilan Carbone® simplifié** a été sélectionné.

Le COJO Paris 2024 mettra en place un outil dynamique d'évaluation de Bilan carbone® afin de suivre les impacts en matière de gaz à effet de serre du projet. Cet outil sera complété par un outil d'Analyse du Cycle de Vie® qui permettra d'évaluer les autres impacts environnementaux, que ce soit la qualité de l'air, de l'eau et la biodiversité. Un **outil dynamique** de suivi des impacts environnementaux sera réalisé afin de permettre une aide à la décision tout au long de l'organisation des Jeux. Paris 2024 porte l'ambition de proposer un **nouvel outil de référence**, multicritères, pour les prochaines olympiades et l'ensemble des autres grands événements au travers de développements méthodologiques notamment.



Neutralité Carbone

Orientation stratégique	Objectif	Action associée
Mettre en œuvre un plan de compensation Carbone	1% du budget COJO dédié à la compensation carbone	2.1 Un plan de compensation robuste

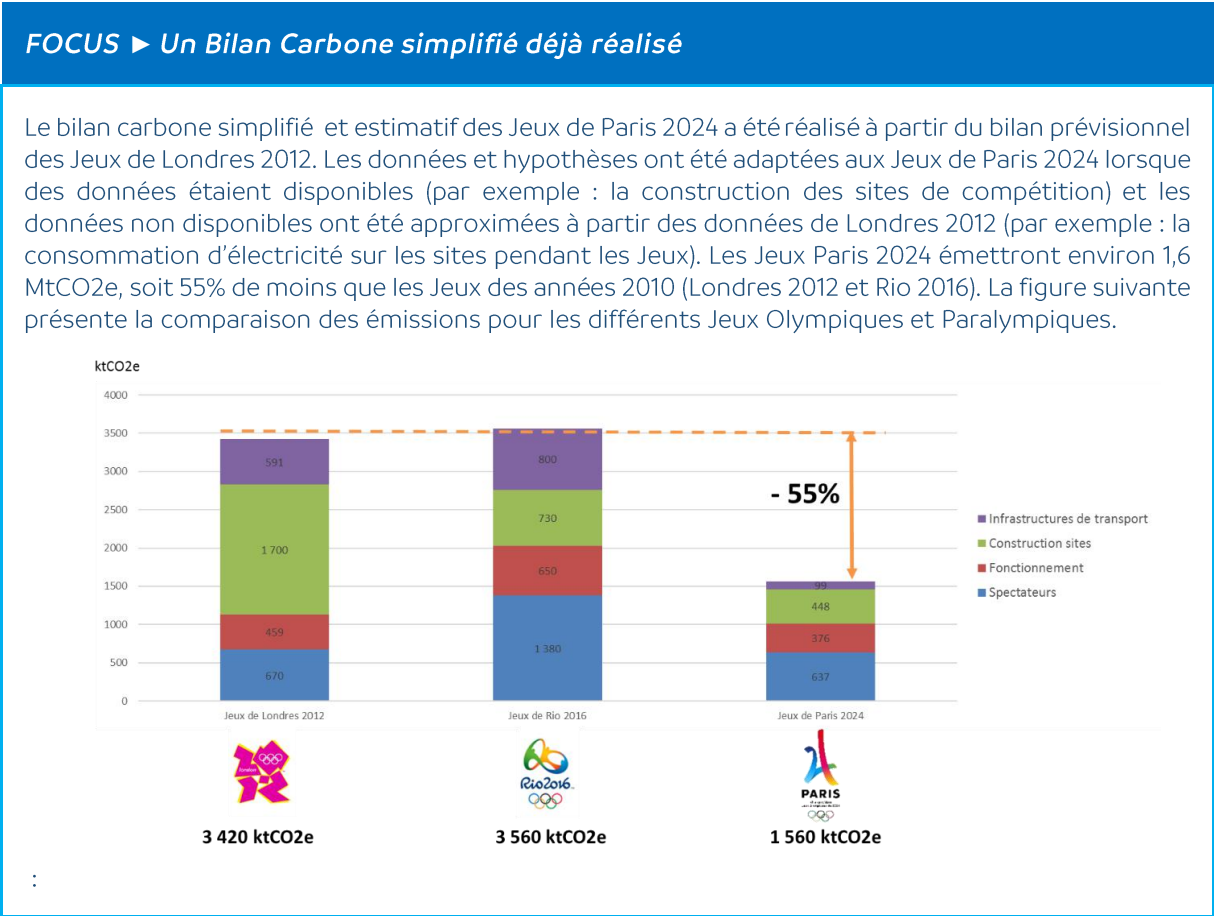
Paris 2024 visera la **neutralité carbone** des Jeux avec un budget de compensation carbone représentant environ 1% du budget COJO. Il s'agit d'un investissement très significatif de Paris 2024 puisque le montant est de 31 millions d'euros (basé sur un prix à 20 € / tCO₂e pour 1,5 millions de tonnes). Ce montant permettra de mettre en œuvre un plan de compensation très ambitieux intégrant des programmes combinant des bénéfices environnementaux (préservation de la biodiversité, protection de l'eau, développement des énergies renouvelables) mais également sociétaux et économiques à l'échelle nationale, internationale et du monde du sport. Paris 2024 menera, avec les différentes parties prenantes, des projets qui permettront d'offrir un héritage positif pour le climat, la biodiversité et les populations.

↑°C

Résilience des Territoires et des Populations face au Changement Climatique

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Mettre en œuvre des solutions par site	100% des sites résilients et adaptés aux impacts du changement climatique	3.1 Des sites conçus pour être adaptés au changement climatique
		3.2 Un confort des personnes optimal pendant l'évènement

L'adaptation au changement climatique est un enjeu majeur qu'il convient d'anticiper, notamment à l'horizon 2024 en période estivale avec des risques importants d'épisodes caniculaires et de sécheresses. Paris 2024 agira sur deux sujets: la conception d'équipements adaptés (zones de fraîcheurs, rafraichissement) et le confort des personnes pendant les Jeux.



Infrastructures durables, Sites Naturels et qualité de vie

Les démarches de construction, de rénovation et d'aménagement des espaces extérieurs mettront en œuvre une **conception sobre, efficace et innovante** afin de limiter et de maîtriser les impacts environnementaux des sites et des infrastructures. Cela implique une consommation optimisée et respectueuse des ressources, pensée sur l'ensemble des étapes de vie des aménagements (approvisionnement des matériaux, phase travaux, exploitation, démontage des bâtiments).

Les mesures prévues répondent à des objectifs d'atténuation (diminution des consommations énergétiques des bâtiments existants et construction de bâtiments à énergie positive, zéro imperméabilisation nette induite par les sites des Jeux...) et d'adaptation aux impacts du changement climatique (ex : la création d'espaces naturels ou d'îlots de fraîcheur...).



Energie

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Mettre en œuvre la transition énergétique en associant sobriété, efficacité et renouvelable	100% de l'approvisionnement en électricité issue des EnRR	4.1 Des infrastructures neuves, temporaires et rinnovées visant une couverture maximale en EnRR 4.2 Une politique d'achat permettant un approvisionnement 100% ENRR électrique pendant l'événement
	100% des nouveaux sites obtenant une labellisation énergétique ambitieuse	4.3 Des équipements et des aménagements sobres et efficaces énergétiquement
	100% d'énergie positive et partagées pour l'enceinte réunissant le Stade de France et le Centre Aquatique	

Dans la continuité de la transition énergétique, la stratégie énergétique des Jeux s'appuie sur trois niveaux d'intervention : **Sobriété**, **Efficacité** et enfin **Énergie renouvelable** et de récupération (ENRR).

La sobriété, pilier transverse de la candidature de Paris, s'applique à la fois :

- Aux **bâtiments rénovés** (72% des équipements mobilisés), qui feront l'objet d'interventions optimisant leur performance énergétique ;
- Aux **bâtiments temporaires** (23% des sites), qui seront pensés pour être entièrement démontés après les Jeux afin de limiter l'imperméabilisation des sols et de **limiter la consommation de ressources naturelles** et facilement réutilisables pour répondre aux besoins du territoire en matière d'équipements, notamment sportifs ;
- Aux **bâtiments construits** (5% des sites), qui s'inscriront dans des démarches de **bâtiments à énergie positive** et feront l'objet d'une labellisation énergétique attestant de performances plus ambitieuses que la réglementation thermique 2020, au moins équivalente au **label Effinergie E+C- ou BBCA**. La recherche d'une exemplarité de la construction ira au-delà de l'obtention des labels énergétiques les plus performants : les sites des Jeux **préfigureront les normes de construction futures** et viseront à minima, une double certification BREEAM et HQE.

Permettant d'agir sur l'énergie grise des bâtiments et l'énergie consommée en phase exploitation, la **démarche Bas Carbone menée sur l'ensemble du cycle de vie** sera prégnante dans la conception et la rénovation des bâtiments. Elle s'appuiera sur des **matériaux biosourcés** et recherchera la **limitation du besoin en énergie** (conception bioclimatique, techniques passives, efficacité énergétique des équipements...). Des **audits énergétiques** menés au niveau des bâtiments existants permettront de définir des plans d'action ambitieux et adaptés pour agir sur les postes de consommations les plus pertinents et les plus conséquents.

La solidarité énergétique sera également développée à l'échelle des quartiers à travers les principes de **mutualisation et de synergie énergétique**, favorisés par la compacité de la candidature. Une gestion intelligente des consommations complètera l'exemplarité des nouveaux espaces, vitrines de la transition énergétique mise en œuvre.

Enfin, le recours aux énergies renouvelables s'appuie sur une variété de ressources locales mobilisables au sein du territoire : réseaux de chaleur existants, chaufferie biomasse, photovoltaïque, pompage-turbinage des eaux de la Seine ... Les infrastructures neuves tendront vers une couverture à 100% des besoins par énergies renouvelables et de récupération, intégrant des solutions de micro-production renouvelables innovantes.

En phase événement, un fournisseur d'électricité d'origine 100% renouvelable sera sélectionné par appel d'offres, afin d'assurer l'appoint en énergie énergétique pour les besoins qui ne soient pas déjà couverts par une production renouvelable locale.

Paris 2024 a initié un travail avec les organismes territoriaux pour identifier et favoriser cet approvisionnement énergétique 100% renouvelable local dans l'optique de laisser un héritage énergétique positif sur le territoire au-delà des Jeux.

En continuité avec l'approvisionnement en énergies renouvelables, un travail a été initié par Paris 2024 pour trouver des solutions sur l'approvisionnement électrique temporaire (groupes électrogènes) et sur le stockage énergétique, mettant en œuvre des technologies innovantes et particulièrement, l'hydrogène et les piles à combustibles.

FOCUS ► 100% d'énergie positive et partagée pour le noyau réunissant le Stade de France et le Centre Aquatique

Le Centre Aquatique, seul équipement construit spécifiquement et de manière pérenne pour les Jeux, s'inscrira dans la création d'un **cluster à énergie positive et partagée** comprenant notamment le Stade de France et le Centre de Recherche et d'Innovation Gaz et Énergie Nouvelle (CRIGEN). Dans une optique de réduire au maximum ses consommations, le Centre Aquatique sera conçu selon des principes bioclimatiques et de sobriété du bâtiment ; le Stade de France est, quant à lui, exemplaire dans sa démarche de rénovation énergétique. Le Stade de France et le Centre Aquatique mettront à profit le potentiel de solidarité énergétique existant, à travers une production d'électricité par panneaux photovoltaïques en toiture du Stade de France dont l'excédent pourra alimenter le Centre Aquatique, fort consommateur d'électricité. La récupération de chaleur fatale s'effectuera tant à l'échelle du bâtiment qu'à l'échelle du quartier, en profitant des bâtiments producteurs de chaleur résiduelle à proximité (data centers...).



Stade de France - F.Aguilhon

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Viser un impact positif net pour la biodiversité et valoriser la multifonctionnalité des espaces ouverts	Zéro imperméabilisation nette induite par les Jeux par rapport à l'état initial	5.1 Des espaces naturels urbains qualitatifs préservés et des impacts limités sur les écosystèmes
	26ha d'espaces verts et de nature sur les sites après les Jeux	5.2 De nouveaux espaces riches en biodiversité créés sur les sites existants ou neufs et des continuités écologiques renforcées
	Trajectoire Zéro phyto pour les sites enherbés – golf, stades...	5.3 Des espaces à caractère naturel multifonctionnels et accessibles

Afin de limiter les impacts sur les écosystèmes et de participer à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques, les Jeux ne créeront pas de surface imperméabilisée supplémentaire nette à l'échelle de l'ensemble des sites. La perméabilité des territoires sera globalement améliorée via la création de nouveaux espaces végétalisés sur des territoires construits, voire sur des sols dépollués. En réponse à l'imperméabilisation de certaines surfaces, des mesures compensatoires importantes seront mises en œuvre, notamment à travers la dépollution et renaturation du Terrain des Essences (13 hectares de terrain en périphérie d'une zone naturelle remarquable et protégée). Afin de ne pas aggraver la fragmentation des milieux naturels, l'implantation des bâtiments construits et temporaires prendra en compte les continuités naturelles existantes. La remise en état qualitative des sols et des espaces végétalisés est prévue pour les sites des infrastructures temporaires.

Les Jeux auront un impact positif pour la biodiversité et la richesse des milieux naturels en milieu urbain. La trame verte et bleue existante sera renforcée et valorisée au sein des sites et deviendra, à l'échelle des territoires, un support pour la pratique sportive et le réseau de mobilités douces. Des espaces à biodiversité ordinaire, aux sols pollués ou imperméables jusqu'aux Jeux seront nettoyés, dépollués et renaturés afin d'être enrichis en biodiversité. En cohérence avec le développement des sites naturels et d'une biodiversité riche au niveau des espaces extérieurs, la conception des infrastructures intégrera une prise en compte ambitieuse de la biodiversité, consolidée par la labellisation BiodiverCity de l'ensemble des nouveaux équipements et une gestion écologique des espaces verts en exploitation, labellisée EcoJardin © ou équivalent.

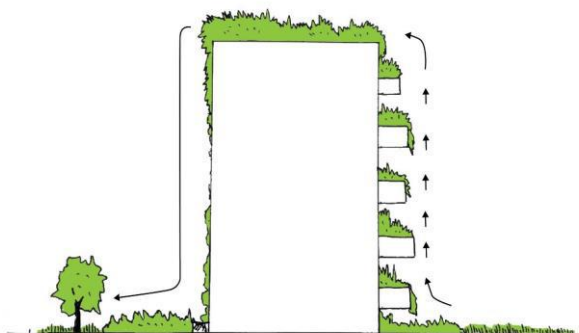
La gestion des pelouses sportives s'inscrira dans une démarche tendant vers le zéro phyto. Ces pelouses devront justifier d'une labellisation Pelouse Sportive Ecologique.

Les aménagements créés dans le cadre des Jeux renforceront également le lien entre l'homme et la Nature. Supports de liens sociaux et de solidarité au sein des nouveaux quartiers, les espaces d'agriculture urbaine et de jardins partagés contribuent à structurer la Ceinture Verte et à lui redonner une fonction maraîchère et une portée pédagogique et de sensibilisation à la Nature. Davantage de liens entre les quartiers de vie et les espaces naturels urbains de qualité seront créés, notamment vers le parc Georges-Valbon, d'importance régionale : une passerelle pour piétons et vélos enjambant l'autoroute A1 sera créée afin d'ouvrir le parc aux habitants et communes alentours, et une nouvelle entrée sera matérialisée par le Terrain des Essences, site renaturé pour les Jeux.

La renaturation de 1,6 km de berges de la Seine et des canaux contribue à la reconquête de la trame verte et bleue régionale pour les écosystèmes et les usagers, qui se réapproprient ces espaces via une variété d'aménagements invitant aux loisirs et à la contemplation. En milieu urbain dense, la création de ces nouveaux espaces végétalisés et la restauration des fonctionnalités écologiques sont bénéfiques à la fois pour l'homme et pour les villes, en termes de qualité de l'air, qualité de vie et atténuation des effets du changement climatique.

FOCUS ► Création d'espaces naturels riches pour la biodiversité et renforcement des continuités écologiques au sein du Village Olympique

Implanté en milieu urbain dense, le Village Olympique recherche la création d'un espace de qualité pouvant accueillir la biodiversité de façon pérenne. La valorisation des continuités écologiques s'appuie sur l'aménagement des voiries et des espaces publics, ainsi que la végétalisation des façades et des toitures des bâtiments. La conception du quartier se veut perméable à la faune sauvage, notamment grâce à la mise en œuvre de dispositifs permettant la continuité écologique au sein de l'ensemble du quartier : création de nature en cœur d'îlots, écoducs (tunnels, ponts, murs...), végétalisation continue des bâtiments... Un parc central de trois hectares sera créé après les Jeux au sein du site du Village Olympique intègre des zones humides, réservoirs de biodiversité. Les berges de la Seine seront renaturées sur une longueur d'1,6 km. Des lieux de reproduction pour la biodiversité sont également prévus sur la Seine (frayères végétalisées destinées aux poissons, grenouilles et oiseaux aquatiques), mais aussi au sein des bâtiments : aménagements permettant la continuité écologique sol-mur-toit, habillage de la Tour Signal par un mur de plantes grimpantes et forêt sur son toit, nichoirs et hôtels à insectes intégrés aux bacs sur les balcons et aux façades...



Ecoducs mur ; Enveloppe végétale depuis le sol jusqu'au toit ; Surfaces végétales productives sur le Village
Source : DPA/Topager

-  Toitures productives : surface minimale de 1000m²
-  Jardins familiaux : surface minimale de 50m²
-  Murs productifs : Linéaire minimal de 100m

La labellisation BiodiverCity en phase conception du projet atteste de la prise en compte globale de la biodiversité dans l'aménagement du Village Olympique.

Enfin, le Village Olympique intègre une fonction productive d'agriculture urbaine, à vocation à la fois sociale et écologique. 15 m² de jardins partagés et familiaux seront créés par foyer ; une serre de 1200 m² prendra place sur le toit d'une ferme urbaine, ainsi que des murs végétalisés productifs sur un linéaire de près de 2800 m.



Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Optimiser le petit et le grand cycle de l'eau et valoriser la ressource	Mise en œuvre du programme « La Seine baignable pour 2024 »	6.1 La Seine et les canaux baignables en 2024 et de zones de baignade aménagées
	Zéro rejet d'eau pluviale dans le réseau d'assainissement pour toute nouvelle construction	6.2 Une eau visible, utile et des cycles de l'eau restaurés sur les sites construits pour les Jeux
	100% des sites équipés de fontaines à eau potable	6.3 Des fontaines à eau accessibles sur tous les sites de compétition, live-sites et Villages
	100% de l'arrosage issu d'eaux non potables de récupération 100% des sites temporaires équipés de toilettes sèches	6.4 Des consommations en eau limitées et une utilisation des ressources en eau alternatives à l'eau potable

Dans la continuité de **démarches d'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine**, celle-ci fait l'objet d'un suivi minutieux, afin d'accueillir l'épreuve de natation en eau libre et l'épreuve de natation du triathlon, et dans l'optique de permettre la baignade sur les décennies à venir. Afin d'atteindre des caractéristiques physico-chimiques et biologiques compatibles avec ces usages, des mesures d'amélioration durable de l'exploitation du système d'assainissement de l'agglomération sont mises en place. Cette démarche à long terme, visant à diminuer les impacts environnementaux liés à la gestion des eaux et à augmenter l'autonomie des territoires dans ce domaine, s'inscrit pleinement dans la stratégie d'adaptation aux changements climatiques portée par la Ville de Paris.

L'eau tiendra un rôle important sur les sites construits pour les Jeux. Qu'elles soient **écologiques**, supports pour la **pratique sportive**, liée au **rafraîchissement** et au **confort des espaces**, ses fonctions seront une **composante visible forte de l'espace public** : cheminement apparent des eaux pluviales sur tout leur trajet donnant à voir le **cycle de l'eau**, multifonctionnalités des espaces en eau (confort, support de pratique sportive, valeur écologique...), lisibilité des **points d'accès à l'eau potable**, **espaces temporairement inondés** lors de fortes pluies... Les nouvelles constructions gèreront de façon autonome leurs eaux pluviales, **sans rejet au réseau d'assainissement**. On veillera également à ne pas augmenter le coefficient d'imperméabilisation. Les nouvelles surfaces de stationnement seront donc semi-imperméabilisées. Ces mesures engendreront un effet positif sur le climat local et la pression exercée par la densité d'habitation sur les réseaux, et renforceront la **résilience** de la Ville face à des épisodes climatiques particuliers.

Les Jeux seront les ambassadeurs de **nouvelles pratiques de consommations d'eau** via la promotion de la consommation d'eau de réseau. Comme sur les autres programmes stratégiques, les athlètes seront les ambassadeurs d'une campagne visant à sensibiliser aux démarches d'économie d'eau. **Pour éviter l'utilisation d'eau en bouteille et donc les déchets correspondants, l'accès à l'eau potable sera garanti sur tous les sites** grâce au déploiement d'un réseau de fontaines à eau potable, et l'approvisionnement sera facilité par la distribution et vente de gourdes. Grâce à la communication réalisée autour des modes d'accès à l'eau, des pratiques pérennes pourront émerger, notamment chez les sportifs, entraînant la **diminution de l'impact écologique global de la consommation d'eau** à l'échelle nationale.

La limitation des consommations en eau potable passe par **l'utilisation d'eaux alternatives** sous de nombreuses formes : a minima **une source d'eau alternative sera valorisée sur chaque site** lié aux Jeux. Agissant sur deux postes importants des consommations d'eau :

- Tous les sites des Jeux installeront des **toilettes sèches dont les résidus seront valorisés**,
- Les espaces verts créés sur les sites des Jeux seront intégralement **arrosés avec de l'eau brute, non potable** (ex : eau de pluie ...)

La volonté de limiter la consommation d'eau s'étend à toute la chaîne d'approvisionnement et aux achats

responsables : les sponsors seront encouragés à diminuer la consommation induite.

FOCUS ► La Seine baignable en 2024

Afin de parvenir à une qualité d'eau compatible avec la baignable en 2024, l'ensemble des acteurs du territoire se mobilise pour mettre en œuvre un plan d'actions global pour accélérer l'amélioration de la qualité de l'eau de la Seine. Celui-ci comprend notamment une action sur les rejets permanents (en temps sec et en temps de pluie) des eaux usées, la réduction des déversements des réseaux par temps de pluie, l'action pour la diminution des contaminations par les rejets pluviaux. Une diminution substantielle (facteur 20) des eaux d'assainissement rejetée dans les cours d'eau, accompagnée d'un traitement de plus en plus performant des stations d'épuration contribueront à l'atteinte de ces objectifs de qualité environnementale et sanitaire des eaux, dont témoigne déjà l'accroissement constaté depuis quelques décennies du nombre d'espèces présentes dans ces eaux. Cela démontre l'amélioration de la qualité de la Seine en adéquation avec les standards internationaux.



Future baignade dans la Seine

Source : Ville de Paris

Différents événements marquant l'avancement du programme de baignabilité de la Seine jalonneront la période d'organisation des Jeux : triathlon et ouverture d'une zone de baignade urbaine dans le bassin de la Villette, baignade biologique au lac Daumesnil...



Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Mesurer et maîtriser les nuisances (air, bruit, lumière)	100% des sites dotés d'outils de mesures et de maîtrise de la qualité de l'air, de l'environnement sonore et de la pollution lumineuse	7.1 Des unités de mesure de bruit mises en place sur chaque site et des procédures de limitation des nuisances
		7.2 La qualité de l'air mesurée et modélisée sur chaque site en configuration pré-Jeux et événement
		7.3 Des pollutions électromagnétiques et lumineuses limitées

Afin de maîtriser au mieux les nuisances liées à la manifestation, et en complément à des plans locaux d'actions dédiés, tous les sites des Jeux feront l'objet de **mesures de la qualité de l'air et du bruit**, dont le **suivi en temps réel permettra** d'assurer la maîtrise des impacts. Le **réseau de monitoring urbain existant** (AIRPARIF pour la qualité de l'air et BRUITPARIF pour le bruit) sera enrichi par **quatre nouveaux points de mesure** par site pour un contrôle précis et continu de la qualité de l'air et du bruit à proximité des sites olympiques.

Des **modélisations de la qualité de l'air et du bruit sous forme de cartographies dynamiques** seront alimentées par ces mesures. Ces données seront mises à disposition du public en temps réel, et intégrées aux applications développées pour la mobilité durant les Jeux, faisant apparaître l'évaluation de la qualité de l'air dans les choix d'itinéraires proposés. Ces données permettront d'enrichir la connaissance de ces nuisances au niveau des territoires concernés par les Jeux et de proposer des actions d'amélioration de la qualité environnementale des Jeux.

Les Villages chercheront à développer des **ambiances sonores qualitatives** et à se prémunir des sources de nuisances les plus importantes par la mise en place de barrières physiques absorbantes, telles que le mur anti-bruit qui sera érigé le long du Village Olympique, bordant l'autoroute A86.

La pollution lumineuse sera également prise en compte. Ainsi, l'éclairage mis en œuvre sera défini en étroite corrélation avec **les besoins et les usages** liés aux espaces sur lesquels il s'inscrit tant au niveau de leur puissance que de l'orientation des luminaires. L'éclairage temporaire mettra en œuvre des **systèmes solaires autoportés** qui seront réutilisés lors d'autres événements.

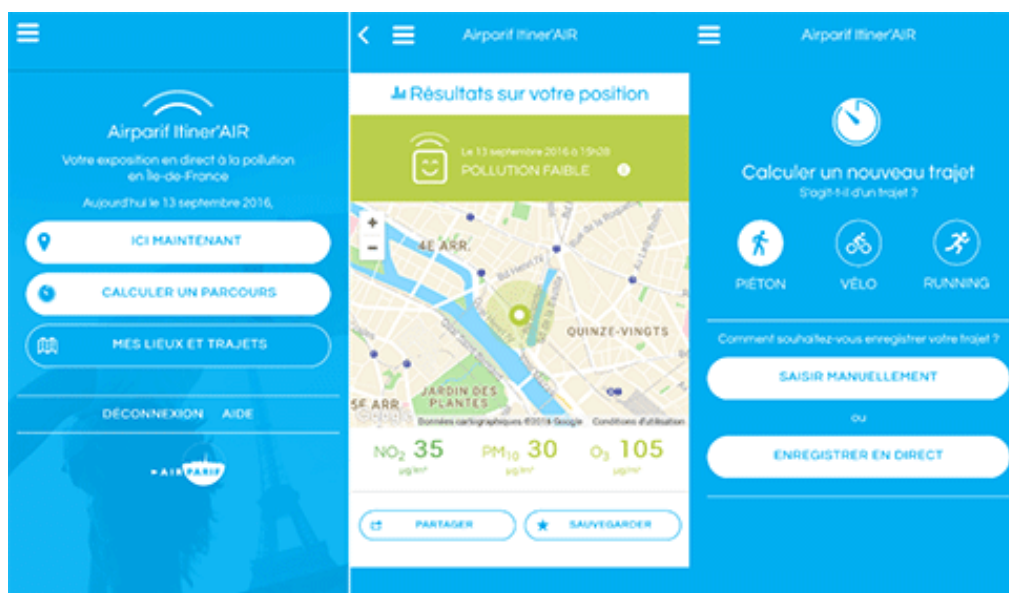
Les **lignes haute tension traversant le Village Olympique** seront **enfouies** afin de prémunir les habitants des nuisances occasionnées.

FOCUS ► Création d'un observatoire olympique de la qualité de l'air

Au-delà de la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques, les territoires sont globalement engagés dans des politiques ambitieuses, incitatives et innovantes pour participer à l'amélioration de la qualité de l'air.

Au-delà des programmes déjà engagés pour les prochaines années, Paris 2024 développera une stratégie d'anticipation et de prévention afin d'anticiper les questions de pollution déjà présents sur les territoires. La majorité des épreuves se dérouleront au sein de la première couronne parisienne, et compte tenu de l'augmentation prévisible de l'affluence des personnes (spectateurs), la surveillance de la qualité de l'air à proximité des sites olympiques sera renforcée pendant le déroulement des épreuves.

Actuellement, 70 stations automatiques d'Airparif relèvent quart d'heure par quart d'heure et 7 jours sur 7 la qualité de l'air francilien.



Airparif Itiner'AIR /Source : Airparif

La création d'un observatoire olympique, dont la mise en œuvre et l'exploitation seront confiées à Airparif en Île de France et Air Paca en Provence Alpes côte d'azur, complétera les dispositifs de surveillance de la qualité de l'air via le déploiement de mini-stations, et favorisera un suivi efficace et accru. Pour chacun des sites olympiques, incluant les sites délocalisés à Marseille, une carte interactive sera produite présentant les concentrations dans l'atmosphère des polluants atmosphériques tels que le dioxyde d'azote (NO₂), les particules fines PM_{2.5}, les particules PM₁₀, l'ozone (O₃). Les moyens mis en place pour cet observatoire olympique seront mis à disposition d'Airparif et Air Paca pour alimenter le dispositif de surveillance de manière pérenne après les Jeux olympiques et paralympiques.

Au-delà de la surveillance, les Jeux Olympiques et Paralympiques seront une opportunité pour accélérer l'amélioration de la qualité de l'air à travers la mise en place d'actions favorisant la mobilité douce, les transports en commun propres et l'utilisation de véhicules officiels propres. Un plan de logistique propre visera la limitation des activités émettrices.

Economie Circulaire et gestion des ressources

Les achats représentent un levier de performance environnementale, sociale et économique important et transversal, car ils concernent toutes les prestations : chantiers de construction et aménagement, équipements temporaires, transports, restauration, communication, sécurité... La **démarche d'achats responsables** s'appuie sur l'anticipation et la structuration de la stratégie d'approvisionnement très en amont des Jeux, tout comme le devenir post-Jeux des sites et équipements. Ce processus d'optimisation des achats responsables, appliqué dès la création du COJO à travers une organisation et maîtrise des achats responsables pour le compte du COJO, assure de **privilégier la location, la réutilisation, l'innovation, l'insertion... et d'anticiper en amont la fin de vie ou la seconde vie des produits**, en s'appuyant sur le tissu économique et les filières existantes.



Alimentation

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Proposer une alimentation de qualité et durable	100% des aliments répondant à une charte d'alimentation responsable	8.1 Des besoins anticipés pour sécuriser les approvisionnements
		8.2 Une démarche globale de restauration durable ambitieuse qui devienne une référence
	Zéro gaspillage alimentaire et 100% des bio déchets valorisés en compostage ou en méthanisation	8.3 Une lutte contre le gaspillage alimentaire
	Reconstitution de la ceinture maraîchère francilienne Un partenariat avec des filières locales pour les catégories de produits disponibles sur le territoire	8.4 Reconstitution de la ceinture maraîchère francilienne et création de partenariat avec les filières régionales

Une diversité de l'offre sera assurée conformément à l'objectif **100% des aliments répondant à une charte d'alimentation responsable** pour les restaurateurs partenaires. Les objectifs de certifications disponibles pour chaque typologie d'aliments (agriculture biologique, label rouge, pêche durable...) ainsi que les critères de saisonnalité, les zones d'approvisionnement et la composition des menus sont précisées dans la fiche action et s'appuient sur les recommandations du WWF France (partie Focus Alimentation Durable et Locale Paris 2024).

Par ailleurs, constituant un levier de communication auprès des restaurateurs « hors sites », une **labellisation « Paris 2024 Restauration Durable »** valorisera les engagements des restaurateurs (hors sites) signataires de la Charte d'alimentation durable établie à cette occasion.

L'ensemble des acteurs, en amont et en aval, de l'alimentation durable sera impliqué pour atteindre l'objectif ambitieux du **zéro gaspillage alimentaire** sur l'ensemble de la production et de la consommation.

Cet objectif mobilisera les producteurs en Ile-de-France, dans l'optique de **renforcer l'autonomie alimentaire de l'Ile-de-France sur le long terme**. La démarche incitera au développement de filières sociales et solidaires favorisant l'insertion professionnelle. **Pour 100% des filières, un partenariat local sera établi avec des producteurs**, ce qui permettra de démontrer la faisabilité des circuits courts d'approvisionnement.

Les besoins seront anticipés très à l'avance pour **inciter les petits producteurs à s'inscrire dans la démarche d'approvisionnement**. En amont de l'événement, les filières franciliennes seront accompagnées dans leur développement et des aides logistiques fournies aux producteurs locaux. Les Jeux proposeront une offre végétarienne ambitieuse : au moins un plat végétarien par lieu de restauration et par jour, démarche qui s'accompagnera d'un « **Guide Veggie-friendly** » des Jeux à

l'intention du public, élaboré en partenariat avec l'Association Végétarienne de France. La réception des Jeux permettra ainsi de développer et structurer des filières d'approvisionnement alimentaire de qualité, pérennes, bio et locales. Ces filières pourront, après les Jeux, approvisionner les franciliens, mais aussi les restaurations scolaires, les hôpitaux, les entreprises...

Il y a 100 ans, les marais qui parsemaient les faubourgs parisiens étaient exploités pour approvisionner Paris en légumes frais. L'urbanisation croissante n'a pas permis de maintenir cette production. Paris 2024 a l'ambition de reconstituer cette **ceinture maraîchère francilienne** afin de réduire les distances parcourues par les aliments et d'améliorer l'autonomie alimentaire de la ville.

Une **valorisation de 100% des déchets alimentaires** sera par ailleurs assurée par un tri efficace à la source, soutenue par un accompagnement des spectateurs par le staff olympique ; les bio déchets seront compostés et permettront la génération de biogaz grâce à des unités de méthanisation.

L'ensemble de ces démarches s'inscrit dans une vision globale de la restauration durable, qui peut devenir une référence pour de grands événements sportifs. Afin de renforcer l'approvisionnement local des territoires en denrées alimentaires de qualité, l'objectif sera d'accélérer la structuration des filières franciliennes durables.

FOCUS ► Mobilisation du réseau AMAP Île-de-France

Le terme AMAP (**A**ssociation pour le **M**aintien d'une **A**griculture **P**aysanne) désigne un regroupement de paysans et de citoyens prônant un mode de consommation en circuit court, loin de l'industrie agroalimentaire. L'ensemble des AMAP d'Île-de-France sont regroupées dans le **réseau AMAP Île-de-France**. Il structure le réseau qui réunit 200 AMAP sur les 300 de la région. Cela représente des partenariats avec 185 paysans de la région. Il suit les partenariats entre producteurs et AMAP, organise des temps d'échanges (rencontres inter-paysans) Il forme le créateurs d'AMAP et les bénévoles. De plus, il facilite l'implantation de jeunes agriculteurs dans la région. En 10 ans, le réseau a accompagné l'installation de 30 agriculteurs, notamment via des prêts solidaires à taux zéro. Le réseau permet d'assurer des débouchés de vente aux producteurs.

Etant donné la forte demande en aliments locaux pour les Jeux, le réseau AMAP de la région sera mobilisé. L'objectif est à la fois de soutenir le réseau et les AMAP franciliennes en leur proposant un local sur le village olympique, ce qui leur permettra d'être en contact direct avec de potentiels consommateurs souhaitant rejoindre une AMAP. Les producteurs du réseau AMAP seront invités à vendre leurs produits sur le marché bio du village olympique. Des rencontres et ateliers chez les producteurs d'Île-de-France seront proposés et organisés sur le local du village Olympique.

La collaboration s'étendra à travers un **partenariat avec le réseau d'agriculture urbaine de la Ville de Paris**, en pleine expansion. Le site de l'Observatoire de l'agriculture urbaine et de la biodiversité d'Île-de-France recense l'ensemble des parcelles cultivées. Un concours « Tous urbiculteurs » est organisé par Natureparif et la cité des sciences. Il s'agit d'un événement pédagogique à destination des élèves de primaire, collège et lycée, qui doivent imaginer un projet d'agriculture urbaine pendant l'année scolaire. L'association Graine de Jardin anime le réseau régional des jardins partagés d'Île-de-France en valorisant leurs initiatives. Les Jeux Paris 2024 créeront des partenariats avec les initiatives d'agriculture urbaine existant sur le territoire ; certaines seront invitées sur le village olympique. Des activités de sensibilisation et formation à l'agriculture urbaine et aux initiatives qui s'offrent aux franciliens seront organisées dans le village.





Matériaux

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Consolider les filières d'éco-construction, d'approvisionnement, de recyclage et de réemploi des matériaux et des terres	100% des matériaux produits pour les équipements et mobiliers temporaires réutilisés après les Jeux dont au moins 50% en France sur la base d'une analyse des besoins territoriaux	9.1. Des équipements et mobiliers temporaires écoconçus en vue de leur réemploi répondant aux besoins du territoire via un appel à projet et une plate-forme numérique d'échange
	100% des bâtiments neufs faisant l'objet d'une démarche "bâtiment biosourcé"	9.2 Des matériaux biosourcés ou à faible impact environnemental et sanitaire privilégiés
	95% de réutilisation ou de recyclage des déchets de chantier	9.3 Une charte générale pour la gestion écologique des déchets et les terres
	Stratégie de réutilisation des matériaux de démolition sur les sites	
	100% de chantiers à faibles nuisances	9.4 Une démarche de communication responsable qui devienne une référence
	100% des supports de communication, de merchandising, de promotion et de décoration / signalétique issus de filières certifiées, de matériaux issus du recyclage ou de matériaux réutilisés.	

La reconversion et la réutilisation des infrastructures temporaires feront partie intégrante de la conception des matériaux, des équipements et mobiliers. La reconversion sera anticipée, prenant en compte les **besoins identifiés sur les territoires** en matière d'équipements, notamment sportifs. Des solutions innovantes pour la réutilisation seront proposées dans la conception des équipements et mobiliers. A la suite du démontage, les éléments des Arenas temporaires, les petits équipements et mobiliers seront centralisés pour la vente ou la mise à disposition au sein d'une **plate-forme numérique**, pour réutilisation en France ou à l'étranger. Ce travail sera mené avec les 8 ressourceries soutenues par la Ville de Paris et le réseau des acteurs en transition de Plaine Commune, spécialistes du réemploi et de la réutilisation des objets. Ces démarches permettront de mettre en relation l'offre et la demande pour limiter le recours au neuf et la consommation de ressources associée, et atteindre un taux de **100% des matériaux et mobiliers temporaires réutilisés après les Jeux, dont au moins 50% en France**.

En termes de matériaux, l'utilisation de **matériaux à faible impact environnemental** sera contractuellement associée aux projets. Ces matériaux seront prioritairement des **matériaux biosourcés**, ainsi que des matériaux issus du recyclage et des matériaux réutilisés. Les matériaux biosourcés sont les matériaux issus de la biomasse d'origine végétale ou animale. Il s'agit par exemple du bois, de la paille, du chanvre, du lin, de la ouate de cellulose, du coton, du liège, du miscanthus... L'intégration de ces matériaux biosourcés sera assurée par l'obtention **du label biosourcé sur toutes les constructions neuves**.

Dans l'optique de remplir un objectif de **95% de taux de recyclage des déchets de chantier et aucune mise en décharge, les terres sont aussi considérées comme une ressource, et non comme déchet**. Les terres issues des chantiers seront, si nécessaire dépolluées et, réutilisées. 100% des terres excavées seront tracées dans le but de réaliser un bilan des terres réutilisées par site et un bilan global en fin de chantiers, la réutilisation sur site sera priorisée. Une réflexion sera faite pour la réutilisation des terres et déblais comme nouveaux matériaux de construction ou de sous-couches d'infrastructures routières.

Les chantiers feront l'objet d'une démarche d'éco-responsabilité globale grâce à l'adoption d'une Charte chantier à faible nuisance. La limitation des déchets de chantier qui passera par des démarches d'éco-conception et d'éco-construction des bâtiments. L'utilisation de matériaux réutilisables ou modulables sera en particulier favorisée. Une partie des intrants des chantiers seront des matériaux de seconde vie

issus des filières de réemploi.

Cette démarche s'étend à **100% des supports de communication, de merchandising, de promotion et de décoration et signalétique, qui seront issus de filières certifiées, de matériaux issus du recyclage ou réutilisés**. A titre d'exemple, les médailles des athlètes seront fabriqués à partir de métaux issus de filières écologiques ou de recyclage.

La démarche d'approvisionnement responsable de 100% des supports de communication, de merchandising, de promotion et de la signalétique s'appuiera sur une **Charte de communication responsable** s'appliquant à l'ensemble des domaines de communication, établie par l'organisateur.

FOCUS ► Démarche bas carbone et réutilisation des matériaux de démolition sur site au Village Olympique

En phase avec l'objectif 100% de bâtiments biosourcés, la conception du Village Olympique prévoit l'intégration de **matériaux biosourcés et à faible impact carbone** dans tous les bâtiments.

Des **analyses de cycle de vie** seront réalisées pour optimiser l'impact environnemental des bâtiments. La **construction en bois** est étudiée, ainsi que la mise en œuvre de **matériaux d'origine recyclée, issus de la déconstruction et pouvant être réutilisés, recyclés ou valorisés**.

Cette logique a déjà été mise en œuvre au niveau des premiers aménagements ayant eu lieu sur le site, à travers des mesures prises pour limiter la quantité de déchets produits et **réutiliser les terres et déblais**. Un atelier de concassage a été mis en place durant les démolitions pour réutiliser les déchets inertes. Une fois concassés, ils sont stockés sur le site et mis à disposition de l'entrepreneur pour être réutilisés en remblais ou en couche de forme pour les voiries. Une partie des terres provenant du décapage est stockée sur les espaces libres pour être réutilisées dans l'aménagement des futurs espaces verts.

Les travaux de recherche et de développement menés sur les nouveaux matériaux intégrant des terres et déblais permettront de développer des filières de production et de savoir-faire qui seront très favorable à l'économie locale, dont la visibilité s'appuiera sur des bâtiments démonstrateurs.



ACTLAB : atelier manifesto du réemploi de Bellastock où les matériaux concassés issus de la démolition des bâtiments, sont stockés sur le Village olympique en mars 2015 pour réutilisation dans l'aménagement du quartier - Source : ALTO STEP



Déchets

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Engager les territoires et les citoyens dans la trajectoire zéro déchet	Engager les territoires et les spectateurs pour viser le "zéro déchet" avec 80% de réutilisation et/ou de recyclage des déchets pendant la phase opérationnelle des Jeux	10.1 Des flux de matière liés à l'organisation des Jeux réduits à la source
		10.2 Une organisation de la collecte et du tri des déchets ménagers et assimilés adaptée aux Jeux 2024
	Construire un écosystème d'économie circulaire des ressources à l'échelle des Jeux	10.3 Développement des solutions de gestion des déchets
		10.4. Une implication de tous dans la prévention et la gestion des déchets

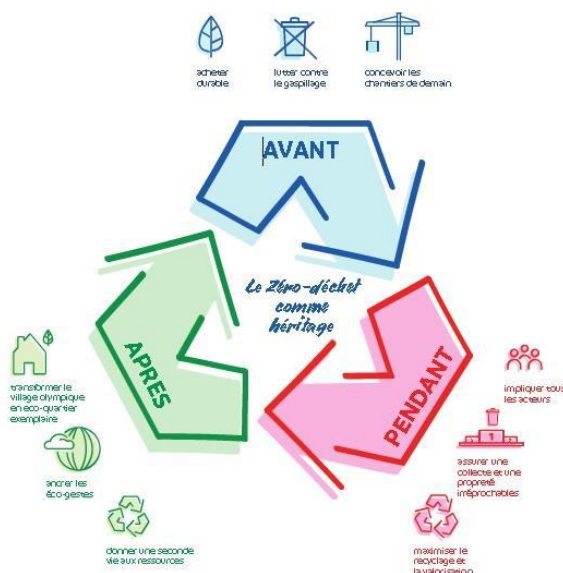
La gestion des déchets s'axe en priorité sur la **prévention des déchets à la source**, qui passe par la **sensibilisation des concepteurs et des fournisseurs** des Jeux, ainsi qu'une politique d'achats responsables ambitieuse, intégrant des **clauses environnementales pour tous les produits importés** pendant les Jeux.

La démarche de gestion des déchets mobilisera **tous les acteurs intervenant dans la chaîne de production et de traitement des déchets**, du public aux sponsors et partenaires des Jeux, en passant par les athlètes, les journalistes, le staff olympique, les bénévoles, ainsi que tous les acteurs engagés dans des démarches concrètes et innovantes en lien avec l'économie circulaire.

Des dispositifs innovants dans la collecte et la valorisation des déchets, tout comme les ressourceries créées, constituent un héritage à impact environnemental positif pour les territoires sur lesquels ils s'implantent.

Pour la gestion en phase Jeux, des **plateformes de recyclage des déchets** seront créées à proximité des sites. Le staff olympique sera tout particulièrement formé pour sensibiliser les spectateurs au tri des déchets et les accompagner dans cette démarche. Un **centre de tri** exemplaire prendra place au sein du Village Olympique, ayant vocation à recycler et valoriser in situ les déchets produits. Cette démarche se répliquera pour tous les types de déchets et notamment les déchets issus de la restauration.

L'ensemble de ces démarches permettra, en phase Jeux, d'atteindre **80% de réutilisation et de recyclage** de tous types de matériaux et matériels confondus. **Paris 2024 visera un objectif de 0 déchets enfouis**. L'emploi de personnes en insertion ou en situation de handicap sera particulièrement étudié sur ce sujet.



FOCUS ► Recyclage des matériels sportifs : l'exemple des balles de tennis

« L'opération balle jaune » portée par la Fédération Française de Tennis (FFT) a pour principal objectif le **recyclage des balles de tennis usagées**. Près de 14 millions de balles sont vendues chaque année et génèrent une importante quantité de déchets potentiellement valorisable. Le recyclage de 40 000 balles de tennis permet de produire jusqu'à 100m² de revêtement sportif. En 2013, ce sont 1,5 millions de balles de tennis qui ont ainsi été recyclées par la FFT. 30 terrains ont été réalisés à ce jour pour des structures à vocation sociale et solidaire, comme des centres de rééducation, des instituts médico-éducatifs, des instituts d'éducation motrice et des hôpitaux pour enfants. Le caoutchouc des balles est transformé en granulat. Pour obtenir 30 tonnes de granulat, il est nécessaire de recycler 100 tonnes de balles. La feutrine jaune est, quant à elle, peut-être incinérée pour générer de l'énergie. Le matériel sportif usager est ainsi une véritable ressource en soi.



Granulat produit à l'issue du recyclage de balles de tennis

Partant de ce constat, le recyclage du matériel sportif des Jeux Olympiques sera optimisé et plusieurs pistes seront explorées. Le tournoi annuel de Roland Garros, qui se déroule sur deux semaines de compétition, consomme environ 60 000 balles. Le tournoi olympique de Tennis se déroule sur une semaine, 30 000 balles peuvent ainsi être potentiellement collectées et recyclées à l'issue de la compétition (à titre de comparaison, 26 400 balles de tennis ont été utilisées pour les jeux de Londres en 2012). La collecte et le recyclage des balles pourront s'appuyer sur les dispositifs de tri mis en place à Roland Garros.

FOCUS ► Valorisation des biodéchets de restauration par compostage

Les déchets organiques, aussi appelés **biodéchets**, sont issus des ressources naturelles animales ou végétales : déchets alimentaires, déchets verts ou encore déchets en cellulose (papier, carton...). Ces déchets peuvent être valorisés énergétiquement via des solutions de **méthanisation**. Ce procédé permet de valoriser les déchets organiques en produisant d'une part de l'énergie sous forme de biogaz via la décomposition de la matière organique en anaérobie (c'est-à-dire dans une atmosphère privée d'oxygène et de lumière, le plus souvent au sein de cuves de fermentation) et d'autre part du digestat recyclable. Le digestat, après traitement, est utilisé comme compost pour les cultures, espaces verts et jardins.



La distribution des sites olympiques permet d'envisager la méthanisation d'une partie des déchets produits pendant l'évènement, au moins à titre démonstratif. Les biodéchets collectés sur les sites seront acheminés jusqu'aux stations de méthanisation pour produire du biogaz, mais également du compost qui sera revendu aux agriculteurs.

Mobilité Durable

Dans l'optique de limiter l'impact des Jeux sur le Climat et en accord avec les objectifs d'amélioration de la qualité de l'air, Paris 2024 déploie une stratégie de mobilité durable basée sur l'accès aux sites des Jeux exclusivement par des **modes actifs** (vélo, marche...) ou en **transport en commun (meilleur système de transports en commun du monde)**, ainsi que sur l'utilisation exclusive de **véhicules 0 émissions** pour assurer les déplacements des athlètes, délégations, médias et organisateurs. Le transport logistique s'appuie sur une logique **d'évitement et de réduction des flux** au maximum, notamment les flux par transport routier. Les aménagements réalisés pour les Jeux (offre et réseau cyclable, aménagement d'espaces logistiques urbains...) sont conçus pour permettre la mise en œuvre de ces solutions et laisser en héritage **des conditions de mobilité et de transport logistique améliorées** pour les franciliens, contribuant à l'amélioration de la qualité environnementale des territoires (atténuation locale des effets du changement climatique, limitation des nuisances sonores et visuelles, amélioration de la qualité de l'air...).



Mobilité des Personnes

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Offrir des solutions de mobilité durable à tous	100% de spectateurs accédant aux sites en transports en commun ou en modes actifs	11.1 Des zones dédiées à une circulation apaisée et sans voiture
		11.2 L'ensemble des sites accessibles à tous les publics en transports en commun ou navettes
		11.3 Une incitation des spectateurs aux déplacements en commun et à la compensation carbone
		11.4 Un réseau cyclable reliant les sites situés dans un rayon de 10 km autour du Village olympique
		11.5 La location et le stationnement de vélos rendus possibles sur l'ensemble des sites des zones Paris Centre et Grand Paris
	100% de véhicules officiels zéro émissions (voitures, bus ...)	11.6 Des véhicules zéro émission pour les athlètes, délégations, médias et organisateurs

Dans une dynamique de valorisation des mobilités actives, des **zones apaisées** seront créées. Il s'agit de **périmètres sans véhicule polluant** autour des sites olympiques et de la fermeture de certaines voies de circulation, de façon permanente ou temporaire (en continuité, notamment, de la piétonisation engagée sur plusieurs tronçons des berges de la Seine). Le Village Olympique conservera une grande partie de son emprise en zone sans véhicule polluant.

Le **Plan de transport Paris 2024** permettra d'organiser les déplacements de tous les acteurs des Jeux, participant à l'objectif visé de **100% des spectateurs accédant aux sites en transports en commun et modes actifs**. L'accessibilité des sites en transports en commun sera facilitée. Durant les jeux, une **application unique** recensera les offres de transport pour permettre aux spectateurs de choisir le mode le mieux adapté, mettant en valeur la compétitivité des modes actifs et de transports en commun par rapport aux véhicules individuels. Des mobilités innovantes et durables pourront être testées pour les

déplacements au sein et entre les sites olympiques (moteur électrique à batterie ou hydrogène par exemple). Une tarification incitative (gratuité des transports en commun) sera mise en place localement, ainsi qu'un pass unique multimodal (transports en commun, vélo, navettes, co-voiturage) et aucun parking public sera mis en place sur les sites de compétitions et leurs abords. Les billets couplés, intégrant systématiquement un titre de transport en commun lors de l'achat d'un ticket d'entrée pour une compétition olympique ou paralympique seront également mis en place.

L'ensemble des sites olympiques, des transports en commun et des espaces publics seront **accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite**.

Afin d'améliorer le confort et la praticité des déplacements cyclables, facilités par la compacité de la candidature, **le réseau cyclable à l'échelle de Paris et de la petite couronne sera densifié**, en continuité des démarches engagées par les collectivités, notamment à travers leurs Plans Vélos. En accompagnement, des structures dédiées au **stationnement, à la location et à la maintenance** des vélos seront déployées autour des sites olympiques, dans les quartiers d'intérêt et aux abords des gares. 400 vélos en libre-service seront ajoutés temporairement au parc existant.

Les **transports partagés** telles que l'auto-partage et le covoiturage seront encouragés dans le cas d'impossibilité de se rendre sur les sites en transports en commun, via le développement de véhicules partagés pour les trajets de longue distance ou lors d'événements nocturnes par exemple.

Les déplacements des athlètes, organisateurs, délégations et médias seront assurés par **des véhicules zéro émission**, notamment grâce au déploiement d'une **flotte de bus 100% électriques** pour les spectateurs et la famille Olympique (un prototype étant testé en 2016 par la RATP) et la mise à disposition de vélos à assistance électrique ou hydrogène destinés aux athlètes.

FOCUS ► Une piste cyclable qui relie Paris au Stade de France : l'Avenue Verte London-Paris



Paris et la petite couronne possèdent un réseau de pistes cyclables dense et qui continue à s'étendre. Paris possèdera 1400 km de pistes cyclables en 2020 pour Paris et 220 km pour Plaine Commune. Ce réseau est particulièrement développé le long du Canal Saint-Denis, portion constitutive de l'avenue verte London-Paris, un itinéraire cyclable reliant Paris et Londres depuis 2012.

FOCUS ► Paris meilleur réseau de transports en commun au Monde



l'ITDP a publié en octobre 2016 une étude portant sur l'accessibilité des transports en commun pour les habitants des plus grandes villes mondiales. Paris a été classé 1ère avec 100% des habitants situés à moins de 400 mètres d'une station de Métro.

Ce réseau de transport en commun sera encore renforcé en 2024 avec le Grand Paris Express qui reliera les différents sites Olympiques.



Transport et Logistique

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Développer et mettre en œuvre des solutions logistiques innovantes et durables	2 plans de logistique durable : 1 en phase chantier et 1 en phase événement	12.1 Des flux logistiques évités et optimisés
		12.2 Des transports ferroviaires et fluviaux déployés pour les Jeux
		12.3 Des espaces logistiques aménagés
		12.4 Une optimisation des derniers km et diminution de l'impact des véhicules de livraison
		12.5 La logistique durable encouragée

La stratégie d'optimisation de la logistique des Jeux passe par la **création de deux plans de logistique durables** : l'un concernant la **phase chantier** (approvisionnement matériau notamment) et l'autre à la **phase événement** (approvisionnement biens de consommation notamment) . Les Espaces Logistiques Urbaines aménagés pour les Jeux enrichiront le réseau existant, permettant d'assurer une logistique de proximité plus efficace en milieu dense.

Les flux logistiques seront **évités et réduits** autant que possible. Ils s'appuient sur une solide infrastructure existante et la **promotion du transport fluvial et ferroviaires**. Des **solutions logistiques innovantes** seront développées, telles que l'approvisionnement de denrées alimentaires par voie fluviale ou le transport de marchandises via les lignes de tramway.

Des **espaces logistiques** seront notamment prévus dans l'aménagement des sites olympiques (plateformes logistiques urbaines et espaces logistiques urbains).

Dans l'optique de limiter l'impact environnemental des flux de marchandises et notamment celui du **dernier kilomètre**, des véhicules de livraison électriques ou à énergie décarbonée ainsi que l'utilisation de solutions de transport de marchandises mobiles et durables pour la livraison de biens non volumineux seront employés.

Des moyens financiers, ludiques et festifs seront déployés pour **inciter les transporteurs à des actions logistiques durables et innovantes**, accompagnés par la diffusion d'un Guide des bonnes pratiques liées à la facilitation des opérations logistiques durables, destiné aux citoyens-acteurs et aux fournisseurs des partenaires des Jeux.

La mise en place de ces solutions sera faite en concertation et en coopération avec les acteurs publics et privés, les fournisseurs et les maître d'ouvrages afin de développer des plans mutualisés et efficaces.

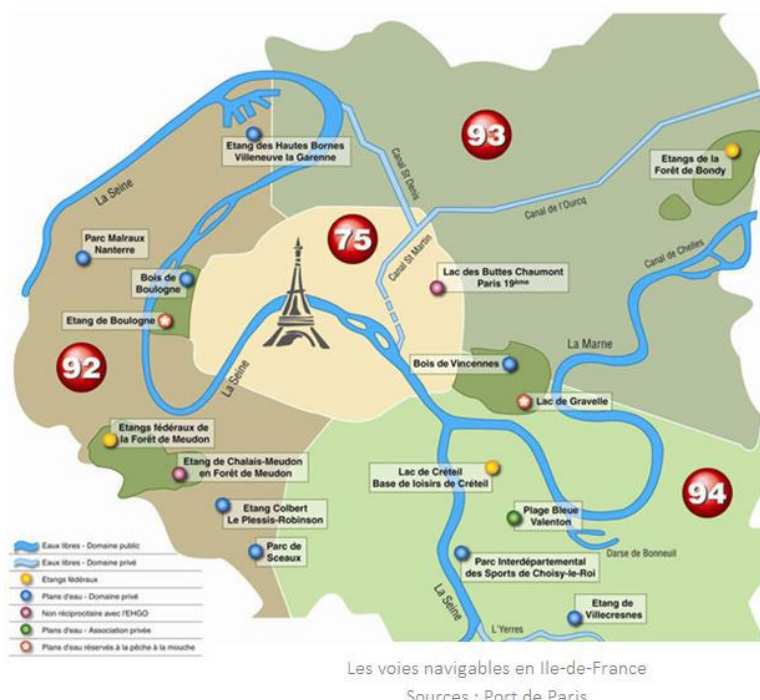
FOCUS ► Utilisation de la voie fluviale pour évacuer les déchets/matériaux du stade de France ou de la piscine olympique

L'atelier de l'Ourcq organisé par la Ville de Paris et le département de la Seine-Saint-Denis en avril 2015 s'est concentré sur le transport fluvial de marchandises et de déblais et matériaux de construction. Le bureau d'études Interface transports a présenté les résultats de son étude commanditée par la Mairie de Paris sur les opportunités fluviales pour le transport de déchets et matériaux de construction des canaux de Saint-Denis et de l'Ourcq à grande échelle. L'étude a identifié sept sites ayant le potentiel pour servir de point de rupture de charge entre la route et la voie d'eau sans poser de problèmes à l'environnement ni aux

riverains. Sur le canal Saint-Denis, il s'agit du port Ambroise-Croizat, du quai François-Mitterrand et du port de l'Allier ; sur le canal de l'Ourcq, du port public de l'écoparc de Bobigny, de l'usine Engelhard à Noisy-le-Sec et des ports urbains de Bondy et de Bobigny.

Les Jeux 2024 capitaliseront sur les résultats de cette étude afin d'organiser l'évacuation des déchets et matériaux du Stade de France et de la piscine olympique par la voie fluviale vers les centres de recyclage et incinération du SYTCOM. Les voies navigables de l'Ile-de-France seront utilisées au maximum afin d'optimiser les trajets fluviaux au plus proche des centres de tri des déchets et de limiter le nombre de rupture de charge.

Ce mode de transports pourrait être imposé aux prestataires en charge de la gestion des déchets, en consultation préalable avec eux afin de s'assurer de l'efficacité de la mise en œuvre de l'évacuation des déchets.



Emploi et Formation



Développement Local

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Mettre en œuvre une politique d'accompagnement des populations locales (formation, insertion professionnelle)	Accompagner les populations locales pour qu'elles accèdent aux 247 000 emplois créés dans le cadre des Jeux	13.1 Proposer un accompagnement dès le plus jeune âge pour éviter le décrochage scolaire
		13.2 Proposer des offres de formation accessibles

Le sport est un formidable outil d'insertion sociale et professionnelle. Le premier objectif de Paris 2024 pour garantir l'employabilité des populations locales sera d'accompagner les jeunes pour limiter leur décrochage scolaire. Pour cela, Paris 2024 travaillera avec Sport dans la Ville, association d'insertion par le sport, qui déploiera 50 centres sportifs et un campus multi-disciplinaire pour accompagner plus de 25 000 jeunes en décrochage en Seine-Saint Denis.

Par ailleurs, pour s'assurer que les populations locales aient véritablement accès aux emplois créés par les Jeux et bénéficient de leur impact économique, il convient de concevoir dès aujourd'hui un programme d'accompagnement et de formation qui sera déployé pendant les 7 ans précédant les Jeux. Ainsi, dès 2017, Paris 2024 travaillera à cartographier la nature des emplois créés (secteurs, type de contrats, etc.) pour identifier les offres de qualifications à favoriser. Paris 2024 s'attachera à proposer, notamment sur le territoire de Seine-Saint-Denis, des cursus permettant de monter en compétences rapidement et d'obtenir les qualifications correspondant aux nouvelles opportunités créées. Les expériences précédentes montrent que les principaux secteurs concernés par la création d'emplois dans le cadre de grands événements sportifs sont la construction, l'organisation et le tourisme. Ce sont donc prioritairement dans ces secteurs que Paris 2024 s'attachera à valoriser des formations qualifiantes et identifier des outils d'accompagnement et d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi.

L'offre de formation française propose déjà des cursus accessibles au plus grand nombre pour reconnecter rapidement à l'emploi. Métiers de la construction, du sport, de la sécurité, de la restauration, etc, sont aujourd'hui ouverts à tous, peu importe le niveau d'études. Des programmes comme « cuisine mode d'emploi » ou « pass'sport pour l'emploi », initiés par le chef Thierry Marx, proposent des séquences de formation professionnalisantes très courtes (12 semaines). Paris 2024 collabore, dès la phase de candidature, avec ces programmes pour définir une offre de formation intégrée adossée aux Jeux.

Les acteurs publics, comme la Région Ile-de-France, dédieront également des moyens spécifiques pour accompagner et financer des cursus de formation, notamment en langues étrangères, dans le secteur de l'accueil et du tourisme.

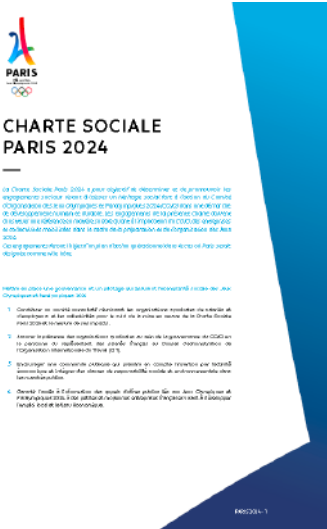


Engagement Social

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Garantir des conditions de travail exemplaires et des opportunités pour tous (diversité, égalité, etc.)	100% de diversité homme/femme dans les actions du COJO	14.1 Rédiger une charte sociale avec les organisations syndicales
	6% de personnes en situation de handicap au COJO	
	Garantir la reconversion de 100% des Olympiens	14.2 Développer un programme de reconversion des athlètes

Dès la phase de candidature, Paris 2024 souhaite s'assurer de l'exemplarité sociale des structures d'organisation des Jeux. Une Charte Sociale a également été élaborée avec les 5 plus grandes organisations syndicales représentatives de salariés (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE-CGC) pour s'assurer que, dès 2018, l'organisation des Jeux se fera dans une démarche de développement humain et durable. Les 16 engagements de cette charte devront constituer une référence en matière sociale quant à l'implication du comité d'organisation, des entreprises et collectivités territoriales mobilisées dans le cadre de la préparation et de l'organisation des Jeux 2024.

FOCUS ► La Charte Sociale Paris 2024



Paris 2024 a initié un travail avec les 5 plus grandes organisations syndicales françaises afin de déterminer et promouvoir ses engagements sociaux et de laisser un héritage social fort. Cette charte contient 16 engagements qui feront l'objet d'un plan d'action opérationnel si Paris est désignée ville hôte.

Ils sont repartis en 4 axes :

- Mettre en place une gouvernance et un pilotage qui assurent l'exemplarité sociale des Jeux
- Placer l'emploi de qualité et les conditions de travail des salariés au cœur de l'impact économique des Jeux
- Favoriser le développement des compétences et la sécurisation des parcours professionnels des salariés et des bénévoles engagés dans l'organisation des Jeux
- Faire du sport, à travers l'organisation des Jeux, le moteur d'un développement social et solidaire

L'engagement social de Paris 2024 en termes d'emploi et de formation de Paris 2024 sera également destiné aux athlètes en fin de carrière, pour garantir leur insertion professionnelle. Pour cela, l'accompagnement commencera dès le plus jeune âge par la continuité de l'éducation pour les jeunes sportifs de haut-niveau, en s'appuyant sur les programmes du Comité National Olympique et Sportif Français et de l'Etat.

Le comité d'organisation des Jeux proposera également un programme dédié pour employer des athlètes.

Paris 2024 s'engagera aux côtés des pouvoirs publics pour veiller au développement de formations adaptées pour accueillir des athlètes, en lien avec les grandes écoles et en activant des partenariats entre universités et entreprises. Regroupées au sein d'une plateforme commune, ces formations bénéficieront d'un label spécifique à destination des athlètes.

Pour s'assurer de proposer des solutions qui conviennent à tous, Paris 2024 leur proposera également un accompagnement à l'entrepreneuriat et des formations vers des métiers d'avenir (numérique, innovation, etc.) en capitalisant sur les formations et les dispositifs d'accompagnements inclusifs et accessibles à tous, déjà existants en France.

Développement Economique

Orientation stratégique	Objectif	Actions associées
Mettre en œuvre les principes de l'économie sociale et solidaire pour maximiser l'impact économique des Jeux	10,7 milliards d'euros d'activité supplémentaire générée par les Jeux	15.1 Identifier l'impact économique des Jeux (étude du CDES)
	247 000 nouveaux emplois	15.2 Mobilisation des réseaux de l'économie sociale et solidaire
	100% des marchés des Jeux accessibles aux TPE et PME	15.3 Associer les TPE et PME aux marchés des Jeux
	Engager les restaurants et hôtels pour proposer une offre responsable	15.4 Créer un label du tourisme responsable

Les Jeux sont le plus grand évènement sportif au monde. Avec plus de 11 millions de billets pour les compétitions, plus de 20 000 journalistes et 4 milliards de téléspectateurs, ils représentent une occasion unique en termes d'attractivité d'un territoire. En 2016, le CDES (Centre de Droit et d'Economie du Sport de Limoges) a réalisé une étude pour évaluer l'impact économique des Jeux Olympiques et Paralympiques pour la région Ile-de-France. Cette étude chiffre à plus de 10.7 milliard d'euros l'activité supplémentaire générée par les Jeux et prévoit la création de près de 250 000 emplois dans la construction, l'organisation et le tourisme. Ces résultats montrent que les Jeux représentent une véritable opportunité pour notre pays d'un point de vue économique. L'ambition de Paris 2024 et de ses parties prenantes est de maximiser cet impact et de proposer un projet ambitieux, dépassant les objectifs économiques et garantissant un héritage bénéfique pour le plus grand nombre.

Pour cela, Paris 2024, la Ville de Paris et le Yunus Center se sont associés, dès 2016, pour proposer une vision commune pour la candidature française : un projet socialement exemplaire, au bénéfice de la qualité de vie des citoyens, de l'inclusion sociale et d'un développement durable et équitable. Dès aujourd'hui, Paris 2024 mobilise les réseaux de l'économie sociale et solidaire derrière la candidature, pour concevoir un projet partagé par tous et proposer des solutions concrètes pour inscrire l'organisation des jeux dans une démarche solidaire et inclusive (intégrer le micro-don dans les programmes de billetterie, embauche de public en insertion, ...). La Ville de Paris et les collectivités de Seine-Saint-Denis œuvrent dans ce sens en associant largement les entreprises sociales et d'insertion de leur territoire.

Dans le cadre de ce dispositif, Paris 2024 portera une attention particulière à l'accompagnement des petites entreprises vers l'accès aux marchés des Jeux. Pour cela, Paris 2024 échange dès aujourd'hui avec les organisateurs des éditions précédentes des Jeux pour s'inspirer de leurs bonnes pratiques et créer les conditions favorables : plateforme numérique de suivi des marchés et des entreprises, valoriser les PME/TPE pour les contrats de sous-traitance, etc.

Dans ce cadre, Paris 2024 et les collectivités de Seine-Saint-Denis ont organisé en 2016 une rencontre des acteurs économiques locaux avec la Sebrae, organisation fédérant les petites et moyennes entreprises au Brésil, qui avait mis en œuvre un large programme de mobilisation de ces structures pour les Jeux Rio 2016. Cette rencontre avait pour objectif de partager et de capitaliser sur l'expérience des brésiliens qui avaient permis à 2500 des PME et TPE locales de bénéficier de 10% des marchés des Jeux. Ces échanges ont également permis à Paris 2024 de mobiliser les petites entreprises françaises dès à présent.

Dans une volonté de mobiliser l'ensemble des acteurs du tourisme autour ds enjeux de développement durable, Paris 2024 créera, en collaboration avec les représentants hôteliers et de la restauration de Paris, de l'Ile de France et des sites hôtes, un label du tourisme responsable intégrant des critères sociaux, sociétaux et environnementaux. Ce label permettra de s'inscrire dans la continuité des actions mises en place par l'Office du tourisme de Paris pendant la COP 21 et symbolisera un engagement fort en cette année 2017, proclamée par les Nations Unies, « Année internationale du tourisme durable pour le développement.

05

DEMARCHE ISO 20 121

05 | DEMARCHE ISO 20 121

Le Comité de candidature s'est engagé dans une démarche de développement durable en visant la certification ISO 20121 (systèmes de management responsable appliqués à l'activité événementielle).

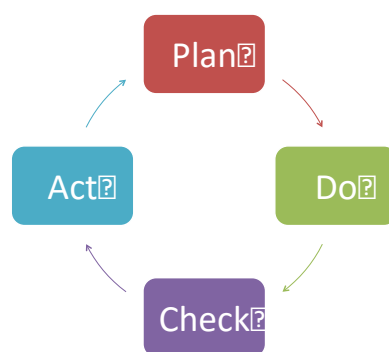
La norme ISO 20121 est devenue en quelques années le standard international de la gestion responsable pour les grands événements sportifs internationaux.

La certification renforce la candidature de Paris en crédibilisant l'organisation mise en place, dès la phase de candidature, pour mieux intégrer et gérer les enjeux et principes de développement durable. Elle constitue un gage de l'exemplarité du Comité sur sa prise en compte de ces enjeux. Elle constitue une expérience de gestion et de promotion des enjeux de développement durable qui sera consolidée par le Comité d'organisation des Jeux.

Paris 2024 s'engage pour devenir le premier Comité de candidature à des JOP certifié selon ce référentiel international.

Une démarche d'amélioration continue

La démarche a démarré en juin 2016 et doit être validée en mars 2017 par un audit de certification qui sera mené par un organisme indépendant. Elle consiste à mettre en place un système de management responsable visant l'amélioration continue des performances.



La planification du système de management responsable

Cette première phase avait pour but de définir les grandes orientations de la politique de développement durable du Comité et d'élaborer un plan d'action pour atteindre les objectifs fixés.

Une consultation approfondie des parties prenantes pour identifier leurs besoins et attentes

Les parties prenantes ont été consultées afin de recueillir leurs besoins et attentes selon plusieurs modalités :

- une campagne d'écoute par questionnaire auprès d'un échantillon représentatif
- une série d'entretiens téléphoniques complémentaires
- le retour des Comités consultatifs : Comité d'excellence environnementale, Comité des athlètes, Comité Génération 2024, Comité des sites et territoires, Comité sport et société, ...
- une campagne de concertation via la plateforme « concertation.paris2024.org » sur trois thèmes : sport et société ; développement économique et territorial ; jeux, fête et participation.
- les synthèses des ateliers thématiques environnementaux
- les préconisations et questions du CIO



Cette consultation élargie a fait émerger les grands enjeux de développement durable du Comité qui ont été évalués en prenant en compte les risques et opportunités associés.

La définition des grandes orientations de la politique de développement durable du comité de candidature

La politique de développement durable a été formulée autour de 3 grands enjeux déclinés en 11 objectifs :

Enjeu 1 : Excellence sociale, sociétale et environnementale du dossier

Objectif 1 : Viser l'excellence sociale

Objectif 2 : Viser l'excellence environnementale

Objectif 3 : Viser l'excellence sociétale

Enjeu 2 : Exemplarité du Comité de candidature

Objectif 4 : Réduire l'empreinte environnementale

Objectif 5 : Favoriser l'accessibilité de tous

Objectif 6 : Favoriser l'employabilité, la performance et le bien-être au travail

Objectif 7 : Assurer la transparence financière du Comité de candidature

Objectif 8 : Assurer la sécurité du projet, des données, des biens et des personnes

Enjeu 3 : Héritage de la candidature

Objectif 9 : Contribuer à l'accélération des projets existants

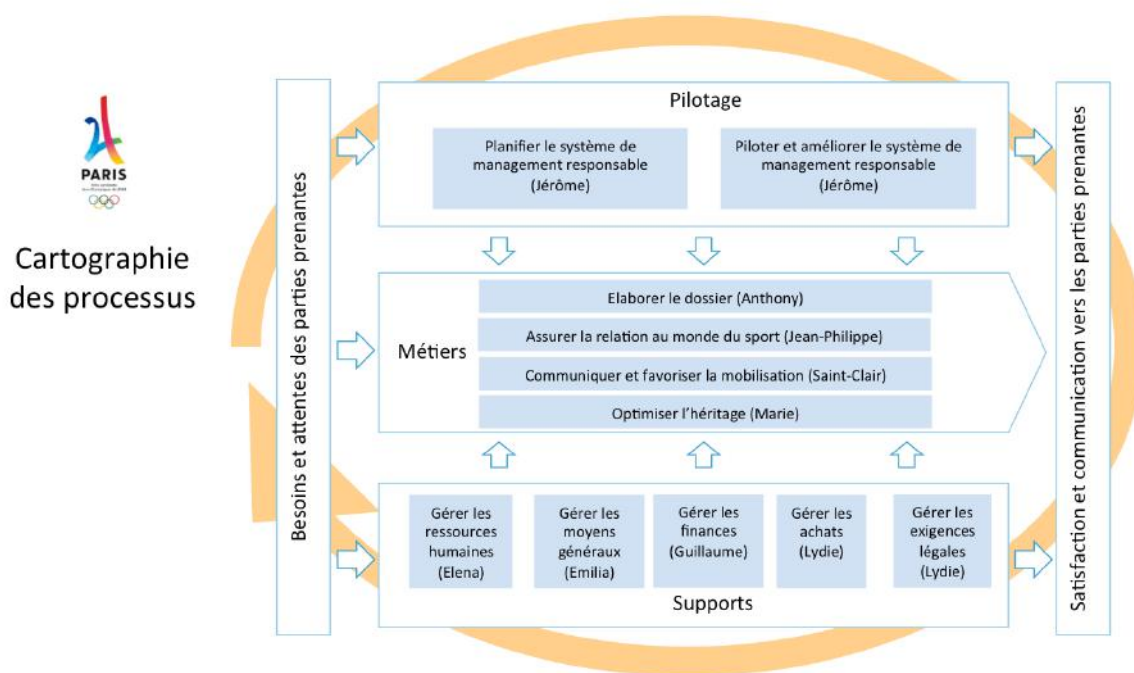
- Objectif 10 : Développer des programmes à héritage positif

- Objectif 11 : Contribuer à l'évolution des modes de production des événements futurs

Un plan d'action a été élaboré pour suivre l'avancement du projet, fixant pour chacune d'entre-elles un objectif et une cible (livrable ou niveau de performance mesuré à l'aide d'indicateurs).

La mise en œuvre du système de management responsable

Un management par processus a été mis en place pour mettre en œuvre le plan d'action. Ce système de management est piloté par Jérôme Lachaze, responsable Développement durable. Celui-ci en assure l'animation et rend compte de ses performances à la direction. Le suivi du système de management est réalisé en Comité de direction hebdomadaire.



Le comité de candidature Paris 2024 est devenu adhérent à l'ObsAR (Observatoire des Achats Responsables) afin de travailler sur la mise en place d'un processus d'achats responsables efficaces dès la création du COJO.

L'amélioration continue

Le Comité de candidature a développé des outils afin d'évaluer ses actions et améliorer ses performances et la gestion même de son système en continu :

- l'évaluation des actions au regard des principes de développement durable par le biais d'une matrice de maturité
- la surveillance et les mesures de la réalisation des actions
- les retours d'expérience post-événements
- l'évaluation du système à l'occasion d'une revue de direction
- un audit interne, planifié au mois de février 2017
- un processus d'identification et de traitement des non-conformités

Le comité de candidature se crée ainsi un référentiel d'expérience qui sera repris par le comité d'organisation des Jeux pour développer son propre système.

Audit de certification

L'Audit de certification a eu lieu début mars 2017.

06

POLITIQUE ACHAT
RESPONSABLE

06 | POLITIQUE ACHAT RESPONSABLE

Définition des besoins et achats responsables

« Nous sommes nos choix ». Pour paraphraser Jean Paul Sartre, le COJO sera en matière de durabilité, ce qu'il achète. La structure de la démarche achats autour du nouveau référentiel Iso 20400 sera une formidable opportunité de mobiliser les entreprises fournisseurs et partenaires, de montrer l'exemple, d'encourager la montée en compétence.

Dans le secteur loisirs, sport et divertissement, les acteurs tels que Disney ou Nike ont été les premiers à intégrer des exigences sociales vis-à-vis de leurs sous-traitants entre 1996 et 1998 suite à une mise en cause publique des pratiques de certains de leurs fournisseurs.

Selon l'Ademe (« Ademe et Vous » Janvier 2014) les achats représentent en moyenne 50% du chiffre d'affaires des organisations. Dans le secteur sport et événementiel, cela est encore plus vrai dans la mesure où l'organisateur d'événements est un chef d'orchestre de prestations quasiment sous traitées à 100%. *« S'engager dans une démarche d'achats responsables consiste notamment à repenser le juste besoin et intégrer des critères environnementaux, sociaux et sociétaux dans le processus de décision achats ».*

A l'international, l'avènement de la norme Iso 26000 et de ses déclinaisons, notamment au secteur achats, par la norme 20400, est un bon accélérateur et à l'intégration des enjeux environnementaux et sociaux aux démarches d'achats. Selon la norme internationale 20400, l'achat responsable est un achat qui engendre des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux à long terme.

Dans ce contexte, Paris 2024 vise l'objectif de 100% des procédures d'achats du COJO conformes aux directives de la toute nouvelle norme ISO 20400 (Sustainable Procurement).



Dans le cadre de cet objectif, le COJO mettra en place des actions permettant de construire une démarche d'achats responsables solide, dont les principales orientations seront :

- Structurer une direction transverse achat, en intégrant dans l'ADN de la stratégie achat la notion de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) / Développement Durable (DD) et enjeux ISO 20121 du COJO
- Se fixer le cadre de la norme Iso 20400 ou équivalent
- Sensibiliser et former les membres de la direction achats
- Inventorier les grandes familles d'achat, en volume € CA, en visibilité, en risque (y compris achats services généraux propres aux comités) et ce, en phase amont / exploitation et héritage
- Cartographier les parties prenantes internes et externes, classer par priorité, intégrer dans le processus achats
- Valider et intégrer dans la démarche les sponsors et fournisseurs officiels du COJO et du CIO
- Comprendre les chaînes d'approvisionnement, leurs enjeux, les opportunités et risques, dessiner les processus
- Budgéter x% du volume d'achats aux Assistances maîtrises d'ouvrage spécifiques et autres bureaux de contrôle internationaux
- Mettre en place, dès la constitution de la direction achat, la stratégie RSE DD achats et sa certification.

Une Stratégie d'achat générale cohérente avec les enjeux de durabilité des jeux sera mise en place accompagnée d'une organisation et maîtrise des achats pour le compte du COJO.

Des budgets seront consacrés aux moyens d'achats (AMO, BE, BC, ...). Parmi la méthodologie d'achats, une charte fournisseurs sera mise en place (en collaboration avec des associations), ainsi que des indicateurs, des clauses contractuelles et de reporting.

Un certain nombre d'indicateurs de suivi sont d'ores-et-déjà envisagés :

- Nombre d'acheteurs formés ou sensibilisés aux achats responsables
- % d'acheteurs objectivés sur leur démarche achats responsable
- % d'opération d'achats ayant donné lieu à une analyse de type coût global
- % de cahiers des charges intégrant des critères de sélection RSE
- Nombre de plans de progrès RSE conclus avec des fournisseurs
- % de fournisseurs ayant signé une charte développement durable
- % de fournisseurs certifiés sur leur politique sociale ou environnementale
- % de fournisseurs qui sont des PME
- % d'actes d'achat dont le délai de paiement est inférieur à 60 jours
- Economies réalisées grâce à une approche coût global des produits ou services achetés
- Montant des achats au secteur de l'insertion par l'activité économique
- Montant des achats au secteur adapté et protégé
- % de produits ou services achetés considérés d'utilité sociale ou sociétale
- % de produits ou services labellisés dans les domaines sociaux ou environnementaux

Au-delà des héritages spécifiques de chaque service ou produit (impacts, ...), l'un des héritages les plus importants d'une politique achat réussie est le changement en profondeur des méthodologies et des impacts fournisseurs et sous-traitants de la filière construction, événement, sport, ... grâce notamment aux démarches d'innovation et d'amélioration nées des exigences RSE et DD.

Ainsi l'enjeu pour le COJO est de contribuer à la conduite du changement du secteur grâce aux leviers extrêmement importants qu'il mobilise avec ses décisions (visibilité, volume, emplois, ...).

L'autre héritage est la contribution, à travers ses propres choix, au développement de filières innovantes (exemple transports doux, économie circulaire, énergies renouvelables, produits dérivés ; ...).

07

ENGAGEMENT
/MOBILISATION

07 | ENGAGEMENT / MOBILISATION

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont le plus grand événement au monde. Plus 15 000 athlètes olympiques et paralympiques y participent, 3 millions de spectateurs y assistent et 3,7 milliards de téléspectateurs les regardent à la télévision dans le Monde.

Paris 2024 souhaite s'appuyer sur cet événement pour engager le plus grand nombre de personnes sur les thématiques de durabilité et ainsi créer une dynamique mondiale unique.

Cette dynamique se traduira : avant les Jeux car Paris 2024 sera un Laboratoire d'innovation durable ; pendant les Jeux en proposant une expérience durable unique, ludique et positive ; et après les Jeux avec une structure chargée de l'héritage qui garantira un impact durable fort sur les territoires.

Un Laboratoire d'innovation durable

Un Sustainable Lab :

Paris 2024 initiera la création d'un Sustainable Lab dès la création du COJO. Ce laboratoire d'innovation durable permettra de mobiliser les créateurs, innovateurs et porteurs d'idées du Monde entier pour proposer des solutions durables applicables aux Jeux Olympiques.

La volonté de Paris 2024 est que cette plateforme de création soit en Open Source et partagée avec le monde entier afin de contribuer au développement de solutions innovantes, frugales et économes.

Autour d'une plateforme digitale performante, les participants pourront proposer des solutions applicables à l'échelle du mouvement sportif (clubs, infrastructures, événements), à l'échelle de la ville ou à l'échelle de l'individu.

Les meilleures solutions seront développées pour les Jeux Olympiques et la dynamique collective initiée perdurera au-delà des Jeux pour pouvoir enrichir les futures villes Hôtes des Jeux Olympiques.

FOCUS ► 15 Engagements Eco-Responsables pour 20 Grand Evénements Sportifs Internationaux



Le 12 janvier 2017, Paris 2024 a signé aux côtés de 19 Grands Evénements Sportifs Internationaux Français, les 15 engagements Eco-Responsables des Evénements Sportifs.

Cette initiative portée par le Ministère des Sports et le WWF-France est une première dans le Monde.

D'ici à 2020, les événements signataires mettront tout en œuvre pour atteindre les 15 objectifs chiffrés de cet engagement.

Ces objectifs portent sur l'alimentation, les transports, les achats, l'énergie, les déchets, l'accessibilité, la sensibilisation...

Cette initiative fait de la France le laboratoire d'innovation durable du sport dans lequel Paris 2024 sera un accélérateur de la transition écologique pour un sport durable en France et dans le Monde.

Des territoires améliorés

Le projet Paris 2024 permettra d'apporter un bénéfice fort autour des enjeux de durabilité. Les villages construits pour les Jeux seront des démonstrateurs de solutions durables qui profiteront aux futurs habitants de ces quartiers. En matière d'énergie, de gestion des déchets ou de qualité de vie, Paris 2024 offrira des territoires transformés.

Grâce au projet Paris 2024, un héritage naturel fort sera laissé aux territoires. La dynamique des Jeux permettra de rendre la Seine baignade pour les parisiens et les franciliens, les habitants de Seine Saint-Denis verront un espace naturel classé Natura 2000 agrandi et plus accessible.

Enfin les ambitions environnementales des Jeux permettront d'accélérer les constitutions de filières durables fortes autour de la gestion des déchets, du réemploi des matériaux ou d'accessibilité à une alimentation bio saine.

FOCUS ► Le Village Olympique

Afin d'offrir un quartier exemplaire en matière de durabilité, une charte des grands principes de durabilité du Village Olympique a été rédigée.

Elle s'appuie sur 8 principes forts qui permettront de construire le démonstrateur de la ville durable de demain :



1. Mobilité & déplacements
2. Attractivité, mixité sociale & usages
3. Ressource en eau
4. Paysage & biodiversité
5. Alimentation, santé & confort
6. Sobriété & énergies renouvelables
7. Eco-construction
8. Gestion des déchets

Une expérience durable unique

Pour les Spectateurs

Vivre l'expérience des Jeux est unique dans une vie. Se préparer à vivre les Jeux est souvent un rêve qui se concrétise et qui influence les spectateurs au-delà du spectacle offert par les athlètes pendant les compétitions. Des mois, voire des années avant, on se prépare à le vivre. Et les souvenirs que l'on a et que l'on partage restent également longtemps dans les mémoires.

C'est pourquoi Paris 2024 proposera aux spectateurs une expérience durable unique, ludique et positive pour les engager durablement dans une démarche de durabilité forte avant, pendant et après les Jeux. A travers cette démarche, Paris 2024 s'appuiera sur le pouvoir fédérateur des Jeux pour engager la population mondiale.

Le comité de candidature Paris 2024 a ainsi travaillé avec l'ensemble de ses partenaires économiques qui sont tous engagés dans des démarches développement durable forte afin de créer « Le Parcours Spectateur Durable ».

Grâce à leur expertise technique forte, ils ont conçu ce que serait l'expérience durable des spectateurs en 2024. Si Paris est désignée ville hôte des Jeux de 2024, il poursuivra ce travail initié avec les Top Sponsors du CIO et les futurs partenaires du COJO.

www.parcoursdurable.paris2024.org

Pour les Athlètes

Pour un athlète, participer aux Jeux Olympiques est un rêve qui se concrétise. Depuis des années, ils ont travaillé pour pouvoir être présents à cet événement.

Il porte une ambition personnelle, mais également celle de son pays, de ses supporters. Il est plus qu'un athlète, il devient un ambassadeur.

Paris 2024 mobilisera et impliquera les athlètes du Monde entier autour de ces enjeux-là dans la continuité des actions initiées sur les précédentes Olympiades et notamment à Rio 2016 avec le Green Passeport ou la cérémonie d'ouverture.

Leur expérience au Village Olympique sera unique avec notamment des jardins partagés accessibles, un classement des nations les plus eco-responsables pendant la durée des Jeux ou des initiatives durables à découvrir en dehors des compétitions sportives.

Paris 2024 s'appuiera sur les initiatives de Rio 2016 et de Tokyo 2020 autour des médailles Olympiques pour proposer des médailles 100% eco-responsables et notamment valoriser l'Or traçable qui représente un enjeu fort pour des territoires d'Amérique du Sud comme la Guyane.

Par ailleurs, chaque athlète médaillé pendant les Jeux sera invité à planter un arbre à son nom au cœur d'un nouveau parc parisien. Ils laisseront ainsi une trace durable et écologique après les Jeux.

Pour les Téléspectateurs

Les Jeux Olympiques et Paralympiques sont l'événement le plus regardé dans le Monde. Une audience de plus de 3,7 milliards de téléspectateurs qui vibrent aux exploits des athlètes.

Paris 2024 proposera également une expérience durable ludique, visuel et digital à ces milliards de téléspectateurs afin de les engager au sein de la plus grande communauté durable. Paris 2024 s'appuiera pour cela sur les Top Sponsors et partenaires institutionnels du CIO, ainsi que sur les partenaires du COJO Paris 2024. Ce travail sera fait en collaboration avec OBS et s'appuiera également sur l'Olympique Channel du CIO et les communautés présentes sur les réseaux sociaux.

La Green Team : les athlètes ambassadeurs

Paris 2024 a souhaité mettre les athlètes au cœur du projet Olympique et Paralympique et notamment sur les enjeux de durabilité.

Cette dynamique est portée par Tony Estanguet, co-président du comité de candidature Paris 2024. En tant qu'athlète, il a porté ces sujets de nombreuses années et notamment autour de la Stratégie Nationale de Développement Durable du Sport. Cet engagement il le porte également au sein de la commission Durabilité et Héritage du CIO dont il est membre depuis 2014. Il est également engagé avec des associations comme Race for Water ou l'Odyssée du Flocon à la Vague.

Pour construire le projet Paris 2024, 7 athlètes ont piloté la stratégie durabilité Paris 2024 au sein du Comité d'Excellence Environnementale. Isabelle Autissier sa présidente, Ophélie David, Nathalie Dechy, Lucie Décosse, Mathieu Flamini, Wilfrid Forgues, Cyril Moré, Jeff Tordo.

Mais au-delà, Paris 2024 va créer une Green Team d'athlètes engagés sur les thématiques Développement Durable.

Autour d'actions ludiques et positives principalement sur les réseaux sociaux, ils porteront les messages en lien avec les thématiques centrales du projet Paris 2024 pour les partager avec leurs communautés et les engagés. Autour du Climat, de la Biodiversité, de l'Eau ou des gestes du quotidien, une centaine d'athlètes français se mobiliseront en 2017.

Si Paris est élu ville hôte, un film/documentaire sera réalisé avec les athlètes afin d'engager le grand public avant les Jeux et de montrer les solutions innovantes de demain. Ce projet sera dans la lignée du film Demain qui fut récompensé aux Césars 2016 et qui portait un message d'engagement positif partagé en ligne avec le projet Paris 2024.

FOCUS ► 10 eco-gestes du sportif éco-responsable



Sportifs français ont mis en avant les eco-gestes responsables à avoir.

Cette campagne à destination du Grand Public a mobilisé des athlètes comme :

Marie Bochet, Sébastien Chabal, Mathieu Crepel, Lucie Décosse, Céline Dumerc, Tony Estanguet, Martin Fourcade, Audrey Merle, Gaël Monfils, Mélina Robert-Michon.

10 athlètes qui parlent de 10 gestes sur les achats responsables, les déplacements doux, la préservation des ressources, le vivre ensemble...

Une structure Héritage Paris 2024

Si Paris est désigné comme organisateur des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, 3 structures seront mises en place :

- un COJO afin de garantir l'organisation des Jeux les plus durables ;
- un SOLIDEO pour construire des infrastructures responsables qui accueilleront les athlètes et les compétitions ;
- une structure Héritage Paris 2024 afin de garantir un impact social, économique et environnemental pérenne après les Jeux.

Cette structure sera en lien direct avec le COJO et le SOLIDEO et s'assurera que les engagements, investissements et orientations intègrent la logique d'héritage au niveau territorial, national et international.

Il permettra à Paris 2024 de maximiser l'impact positif des Jeux et de garantir que les Jeux profiteront à tous au-delà du temps des Jeux.

Au même titre que le COJO s'appuiera sur le Bilan Carbone et l'Analyse du Cycle de Vie pour évaluer les impacts et bénéfices environnementaux des Jeux, la structure Héritage développera un outil spécifique d'Etude d'Impact Santé. Cet outil permettra de mesurer sur la durée l'impact sociale, sociétale, économique et environnemental.

Il complètera les outils OGI et GRI requis dans le contrat de ville hôte du CIO.

08

OUTILS D'EVALUATIONS

08 | OUTILS D'ÉVALUATION

Synthèse du bilan carbone, de l'analyse du cycle de vie et engagement sur les outils à développer

A la suite de la conférence de Rio en 1992 et le développement des Agendas 21, le Comité International Olympique a décidé de doter le Mouvement Olympique de son propre Agenda 21. L'Agenda 21 du Mouvement Olympique a pour objectif d'encourager les membres de ce Mouvement à participer activement au développement durable. Dans ce contexte, l'intervention de Thomas Bach lors de la COP21 à Paris a mis l'accent sur les Jeux Olympiques et Paralympiques comme catalyseurs pour le développement durable des villes, ce qui rend la prise en compte du triptyque environnement-social-développement économique primordial dans la candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Il a ainsi mis l'accent sur les réformes relatives à la durabilité prévues par l'Agenda olympique 2020, ajoutant que « l'expérience des précédentes villes hôtes démontre qu'il est possible de livrer des Jeux réussis tout en limitant l'impact environnemental à son minimum ». L'Agenda 2020 apporte des changements à la procédure de candidature qui consiste à inviter les villes candidates potentielles à présenter un projet conforme aux besoins de planification à long terme sur les plans économique, social et environnemental.

Dans cette optique, le comité de candidature Paris 2024, résolument engagé dans le défi climatique et la protection de la biodiversité a souhaité évaluer l'impact environnemental de la candidature de Paris. Une diversité de méthodes et d'outils plus ou moins pertinents à l'échelle des Jeux existent. Le principal outil appliqué lors des précédentes olympiades était le Bilan Carbone *in itinere*, c'est-à-dire une évaluation ponctuelle à des moments forts des Jeux, notamment à plusieurs stades de l'organisation et à la fin des Jeux. La figure suivante présente les différents outils existants pour évaluer l'impact sur l'environnement.

Echelle	Energie	Climat	Pollution (air, eau, sol)	Eau	Biodiversité	Déchets	Autres enjeux DD
Site existant	Audit énergétique				Diagnostic écologique	Diagnostic de flux	
Organisation		Bilan Carbone / BEGES	Diagnostic de ISO 14001		Ecosystem Services Review Screening biodiversité		
Projet		Méthode évaluation impacts action	Etude d'impact				
Événements		Basé sur Bilan Carbone		Outil UNIMEV Conso eau Outil ADERE			Analyse très simplifiée
Produit / Services			ACV	Empreinte eau	Analyse mp naturelles Etudes d'Eco-toxicité		

Il a donc été décidé de réaliser une **pré-évaluation**, au stade de la candidature afin de positionner l'évaluation comme principe clé de la stratégie environnementale. Pour ce faire, deux outils ont été sélectionnés : le Bilan Carbone simplifié et l'Analyse de Cycle de Vie simplifiée. Cela traduit la volonté du comité de candidature de prendre non seulement en compte les enjeux énergie-climat tels qu'ils ont été pris en compte par les précédents Jeux Olympiques, mais également d'aller au-delà en étudiant les impacts sur la qualité de l'air, l'eau, la biodiversité, les déchets, etc. Ce type d'analyse multicritères permet d'évaluer tous les impacts sur l'environnement et d'observer les transferts d'impacts afin d'orienter les décisions vers les pratiques les plus responsables.

Des outils d'évaluation seront mobilisés afin de suivre les impacts environnementaux, que ce soit en termes de gaz à effet de serre ou sur la qualité de l'air, de l'eau et la biodiversité. Un outil dynamique de suivi des impacts environnementaux sera également réalisé afin de permettre une aide à la décision tout au long de l'organisation des Jeux. Le comité de candidature Paris 2024 porte également l'ambition de proposer un nouvel outil de référence, multicritères, pour les prochaines olympiades et l'ensemble des autres grands événements au travers de développements méthodologiques notamment.

Estimation des émissions de Gaz à Effet de Serre : - 55% par rapport aux Jeux des années 2010

Principes généraux

Dans le cadre de ce bilan simplifié, la méthodologie développée pour les Jeux de Londres 2012 a été suivie. Les 15 principes de comptabilité établis dans cette méthodologie ont été suivis lorsque cela était possible à l'échelle du Bilan Prévisionnel simplifié.

Le périmètre temporel considéré s'étale sur les trois phases suivantes :

- Avant les Jeux, comprenant l'organisation des Jeux, la construction des sites et des infrastructures de transport ;
- Pendant les Jeux, comprenant les déplacements, restauration, hébergement des spectateurs et participants (athlètes, volontaires, médias) ainsi que la consommation d'énergie sur les sites ;
- Après les Jeux, à court-terme, comprenant le démontage des infrastructures temporaires notamment.

Les résultats sont présentés selon 4 grands postes :

- Spectateurs : incluant le déplacement, la restauration, l'hébergement et les achats des spectateurs ;
- Fonctionnement : incluant la consommation d'énergie sur les sites, les déplacements et la restauration des médias, du staff, des athlètes et des volontaires ainsi que les aménagements olympiques, les services informatiques et de télécommunication, les services de transport... ;
- Construction de sites : incluant la construction des sites permanents et la rénovation des sites existants ;
- Infrastructure de transports : incluant la construction de ces infrastructures (passerelles et échangeurs).

Par ailleurs, les émissions indirectes liées aux Jeux (par exemple : déplacements et hébergement des spectateurs) ont également été prises en compte dans ce bilan. En effet, même si le COJO n'a pas de contrôle direct sur ces émissions, il a le pouvoir de les influencer au travers de différentes actions et notamment de la Stratégie de Durabilité. De même, la construction de tous les sites de compétition (qu'ils soient financés par le COJO ou non, en dehors de l'extension de Roland Garros qui ne sera pas utilisée lors des Jeux) a été incluse dans le bilan.

De manière générale, le périmètre des émissions des Jeux est le même que celui des Jeux de Londres (à l'exception des déplacements en transports en commun dans Paris, qui avaient été exclus dans le cas de Londres mais qu'il nous semble important d'intégrer dans le bilan).

A titre de comparaison, la figure suivante présente les actions mises en place par les précédents Jeux sur la question de l'empreinte carbone.

				
Méthodologie	Prise en compte de la construction pour la première fois	Elaboration d'une méthodologie Non prise en compte de l'amortissement : toutes les émissions sont attribuées aux Jeux	Utilisation de la méthode développée pour Londres	Utilisation de la méthode développée pour Londres Création d'un outil « Footprinters » pour calculer les émissions d'événements
Emissions de GES	118 ktCO ₂ e – directes 150 ktCO ₂ e – indirectes	3,4 MtCO ₂ e – estimé en 2009 3,3 MtCO ₂ e – réel en 2012	5,1 MtCO ₂ e – estimé en 2013 3,2 MtCO ₂ e – réel en 2014	3,6 MtCO ₂ e – estimé en 2014 dont 724 ktCO ₂ e sous contrôle direct
Cible de réduction des émissions				Vise à réduire de 18,2% les émissions par rapport à la référence (basé sur les objectifs de la ville de Rio)
Compensation	Offset de 118 ktCO ₂ e par Official Carbon Offset Supplier		Compensation par la mise en place de projets utilisant des nouvelles technologies par Dow (projets en Russie) jusqu'à 900 ktCO ₂ e.	Compensation prévue de 500 ktCO ₂ e d'atténuation sur les émissions sous contrôle direct et 1,5 MtCO ₂ e pour les émissions des spectateurs par Dow (projets au Brésil)

Figure : Retours sur les empreintes carbone des précédents Jeux

Principaux résultats du Bilan simplifié

Le bilan des émissions de Gaz à Effet de Serre simplifié des Jeux de Paris 2024 a été estimé à partir du bilan prévisionnel des Jeux de Londres 2012. Les données et hypothèses ont été adaptées aux Jeux de Paris 2024 lorsque des données étaient disponibles (par exemple : la construction des sites de compétition) et les données non disponibles ont été approximées à partir des données de Londres 2012 (par exemple : la consommation d'électricité sur les sites pendant les Jeux).

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 émettront environ 1,6 MtCO₂e, soit 55% de moins que les Jeux des années 2010 (Londres 2012 et Rio 2016). La figure suivante présente la comparaison des émissions pour les différents Jeux Olympiques :

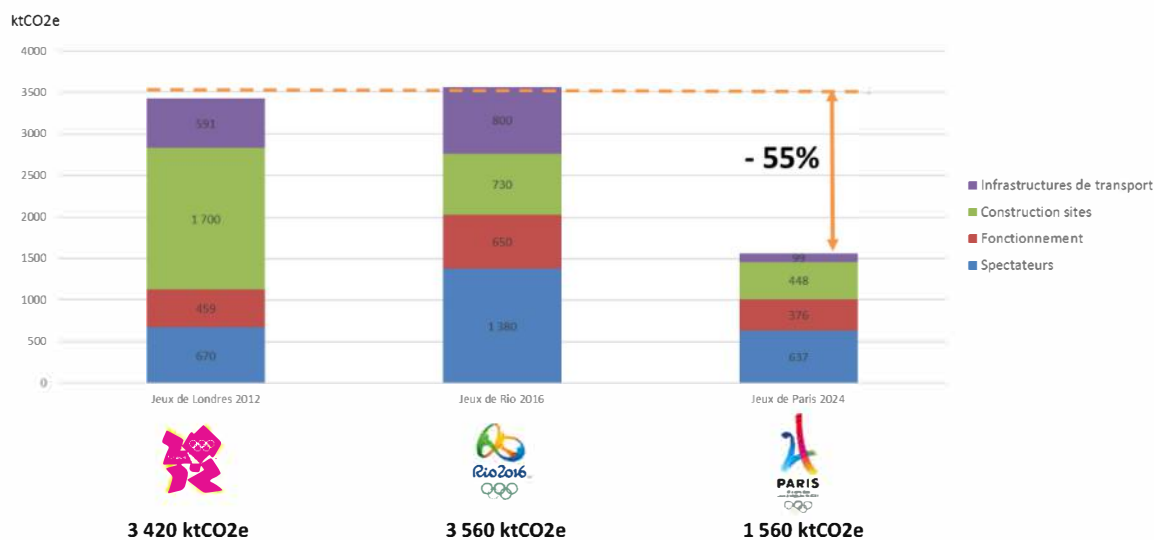


Figure : Comparaison des émissions de GES des Jeux Olympiques et Paralympiques

Le concept des Jeux de Paris 2024 permet de réduire les émissions de 46% par rapport aux Jeux des années 2010. Il permet notamment de diminuer de près de 70% les émissions liées à la construction des sites (seulement 3 sites seront construits : le Village Olympique, le Village des Médias et le Centre Aquatique) et des infrastructures de transport. Par ailleurs, la compacité des Jeux (la majorité des sites dans un rayon de 10 km) et la bonne desserte de Paris en transports en commun permet également de réduire les émissions dues aux spectateurs, par rapport aux Jeux de Rio. Les émissions des spectateurs pour les Jeux de Londres étaient légèrement plus faibles lors du bilan prévisionnel réalisé (670 ktCO₂e) mais ont été augmentées lors du bilan réel (931 ktCO₂e), suite à la vente de plus de billets que prévus (10 millions de billets prévus pour les Jeux Olympiques et Paralympiques contre 11 millions réellement vendus). Ainsi, les émissions liées aux spectateurs de Paris 2024 (avec 11 millions de billets à vendre) sont moindres (d'environ 25%) que les émissions des Jeux des années 2010.

Par ailleurs, la Stratégie de Durabilité permet de diminuer l'empreinte carbone des Jeux de près de 9% supplémentaires, soit environ 303 ktCO₂e. Cette diminution s'effectue principalement sur les constructions des sites (labellisation Bâtiment Bas Carbone niveau Excellence du Village Olympique et niveau Standard du Village des Médias et du Centre Aquatique, ce qui permet une réduction de 195 ktCO₂e) et sur le report modal des spectateurs. L'utilisation prioritaire des transports en commun et modes actifs dans Paris (85% et 15% des trajets respectivement), l'incitation aux déplacements en train pour venir à Paris (70% des français et 10% des étrangers en provenance des pays limitrophes) et l'utilisation d'une flotte 100% « zéro émission » pour les déplacements des délégations, athlètes, médias et organisateurs permettent un gain de 90 ktCO₂e. Par ailleurs, la stratégie mise en place sur le thème de l'énergie permet également une réduction de 2,4 ktCO₂e, tandis que la stratégie sur l'alimentation permet de réduire les émissions de 16 ktCO₂e. Cette réduction est le minimum atteignable grâce à la stratégie, il est prévu de chercher à réduire encore plus l'empreinte carbone en phase de préparation des Jeux, par le biais notamment du bilan plus détaillé qui sera réalisé et utilisé comme outil d'aide à la décision. La figure suivante présente la réduction des émissions liées aux objectifs de la Stratégie de Durabilité :

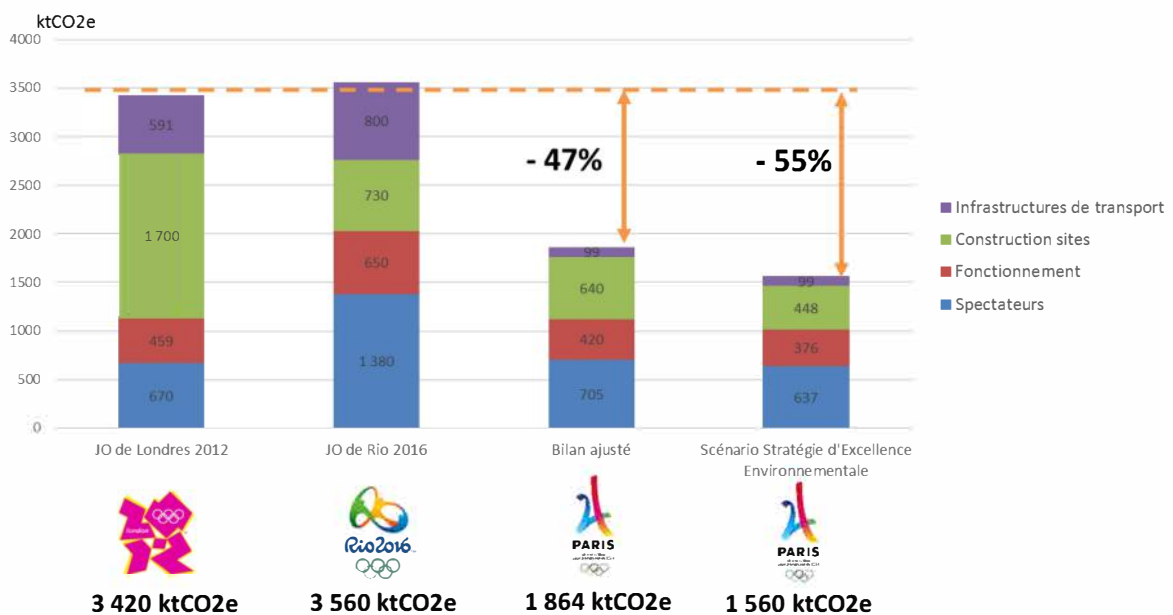


Figure : Comparaison des émissions liées aux différents Jeux Olympiques et Paralympiques et réduction grâce à la Stratégie de Durabilité

Analyse du Cycle de Vie

Principes généraux

Les problématiques autour de la durabilité des événements et de la maîtrise de leurs impacts environnementaux est un sujet qui concentre une attention importante et grandissante. Dans ce contexte, l'organisation d'un événement comme les Jeux Olympiques et Paralympiques se doit d'être exemplaire et de traiter la problématique de l'impact environnemental suivant différentes dimensions : eau, air, biodiversité, énergie ou encore déchets.

Cette intégration de la protection de l'environnement dans les activités des entreprises ou du secteur public a conduit au développement de méthodes pour évaluer les impacts environnementaux. Une des méthodologies développées à cet effet est l'Analyse du Cycle de Vie (ACV). L'ACV est standardisée au niveau international (série de normes ISO 14040-44) et permet l'évaluation de différents aspects environnementaux (approche multicritères), de l'extraction des matières premières à la gestion des déchets (approche multi-étapes).

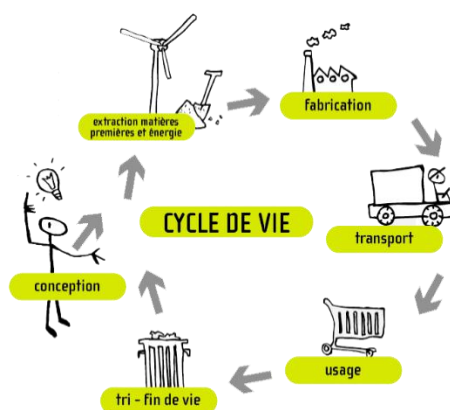


Figure : Illustration du cycle de vie d'un produit (source : Pôle éco-conception)

Les caractéristiques multi-étapes et multicritères de la méthodologie sont des éléments clés afin d'éviter les transferts de pollution d'une étape à l'autre ou d'une catégorie environnementale à une autre. Ainsi, l'ACV peut être utilisée pour :

- Identifier les sources d'impact et le potentiel d'amélioration de la performance environnementale d'un produit à différentes étapes de son cycle de vie ;
- Développer de nouveaux produits plus respectueux de l'environnement ;
- Comparer les performances environnementales ;
- Communiquer sur l'impact environnemental.

La Stratégie de Durabilité pour les Jeux de Paris 2024 comporte plusieurs volets traitant de différentes dimensions environnementales. Dans un souci d'exhaustivité, l'ACV, avec sa capacité d'évaluation de multiples indicateurs environnementaux, est un outil novateur et essentiel dans le pilotage des actions menées dans le cadre de la Stratégie. L'ACV permettra donc de maîtriser et réduire l'empreinte environnementale d'un tel événement pendant les phases pré-Jeux, Jeux et Héritage.

D'un point de vue technique, l'ACV est une méthode en quatre phases, comme décrit dans la série de normes ISO 14040-44. Ces quatre phases sont :

- (1) La définition de l'objectif et du champ de l'étude ;
- (2) L'inventaire du cycle de vie ;
- (3) L'évaluation de l'impact du cycle de vie ;
- (4) L'interprétation des résultats.

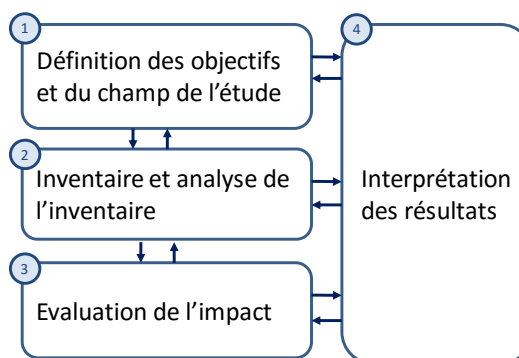


Figure : Les quatre phases de l'ACV

La phase de définition de l'objectif et du champ de l'étude permet d'établir le cadre de l'étude, le public visé et définit les frontières de l'évènement étudié et les limitations inhérentes à l'étude.

La phase d'inventaire du cycle de vie est la deuxième phase de l'ACV. Elle permet de faire l'inventaire de tous les flux entrants et sortants du système à l'étude (matières premières utilisées, émissions, déchets produits). Cette étape implique une collecte de données afin d'atteindre de l'objectif de l'étude.

La phase d'évaluation des impacts est une étape importante de l'ACV car elle permet de transformer un inventaire de flux entrants et sortants en impacts environnementaux quantifiés, comme dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre. Les résultats de l'évaluation des impacts permettent notamment de mettre en évidence :

- Les impacts potentiels des différents postes de l'évènement suivant différentes dimensions environnementales ;
- Les activités qui contribuent le plus à l'impact environnemental des Jeux ;
- Les incertitudes associées à l'analyse sur les différentes étapes de l'ACV (collecte des données, méthode d'évaluation des impacts).

La phase d'interprétation de l'ACV vise à analyser les résultats d'impacts environnementaux, établir des conclusions et expliquer les limites de l'analyse par rapport à l'objectif de l'étude. L'ACV permet donc de nourrir la Stratégie de Durabilité et quantifier les gains des actions menées, suivant plusieurs thématiques environnementales (énergie, eau, déchets, etc.).

Il est important de rappeler ici que l'Analyse du Cycle de vie n'est pas une mesure directe des impacts environnementaux générés par les éléments à l'étude mais une estimation des impacts potentiels. Les conclusions sont donc applicables seulement dans le périmètre fixé de l'étude.

Alors que le Bilan des émissions de Gaz à Effet de serre ne traite que l'impact environnemental « Changement climatique » en estimant les émissions de gaz à effet de serre, l'ACV permet d'avoir une vision plus complète des impacts environnementaux d'un tel évènement et de valoriser différents leviers d'action identifiés dans la Stratégie.

Les catégories environnementales à évaluer dans l'Analyse du cycle ont été sélectionnées afin de couvrir un maximum de problématiques environnementales tout en se focalisant sur les enjeux locaux de l'organisation des Jeux. Les catégories environnementales sélectionnées doivent donc :

- Etre représentatives des enjeux locaux ;
- Etre évalués usuellement en Analyse du cycle de vie et en particulier dans le domaine de l'évènementiel ;
- Etre un vecteur de communication et de sensibilisation autour de l'environnement.

Ainsi, les catégories suivantes ont été évaluées :

- Santé humaine (méthodologie IMPACT2002+ v2.12, exprimée en DALY³) ;
- Qualité des écosystèmes (méthodologie IMPACT2002+ v2.12, exprimée en PDF.m².an⁴) ;
- Ressources (méthodologie IMPACT2002+ v2.12, exprimé en MJ primaire) ;
- Consommation d'eau (exprimée en m³) ;
- Consommation d'énergie (exprimée en MJ) ;
- Qualité de l'air, émissions de particules (quantité de particules émises) ;
- Qualité de l'eau, émissions de phosphates (quantité de phosphate émis).

Note 1 : Deux indicateurs supplémentaires ont été proposés dans l'évaluation : Biodiversité (nombre de mètres carrés végétalisés) et Déchets (quantité de déchets produites). A ce stade, il n'est pas possible de faire une évaluation suffisamment fiable de ces deux indicateurs. Cependant, il est proposé de les intégrer dans l'outil de pilotage de l'empreinte environnementale des Jeux de Paris 2024.

³ Disability Adjusted Life Year (Espérance de Vie corrigée de l'incapacité)

⁴ PDF: Potentially Disappeared Fraction of species (Fraction d'espèces potentiellement disparue)

Note 2 : Les éléments méthodologiques pour l'évaluation environnementale sont présentés en annexe.

Enfin, de la même manière que dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre, les résultats sont présentés selon 4 grands postes et les émissions indirectes liées aux Jeux sont également considérées dans l'ACV. Les quatre grands postes sont :

- Spectateurs ;
- Fonctionnement, incluant une sous-catégorie spécifique traitant de la consommation d'eau ;
- Construction de sites ;
- Infrastructure de transports.

Principaux résultats de l'ACV

L'évaluation des impacts environnementaux des Jeux de Paris 2024 a été réalisée à partir des données d'activité utilisées dans le bilan prévisionnel des émissions de gaz à effet de serre de Londres 2012 et d'hypothèses spécifiques au contexte de Paris (notamment le déplacement des spectateurs). La figure suivante présente la répartition des impacts suivant les quatre postes pour les catégories environnementales évaluées.

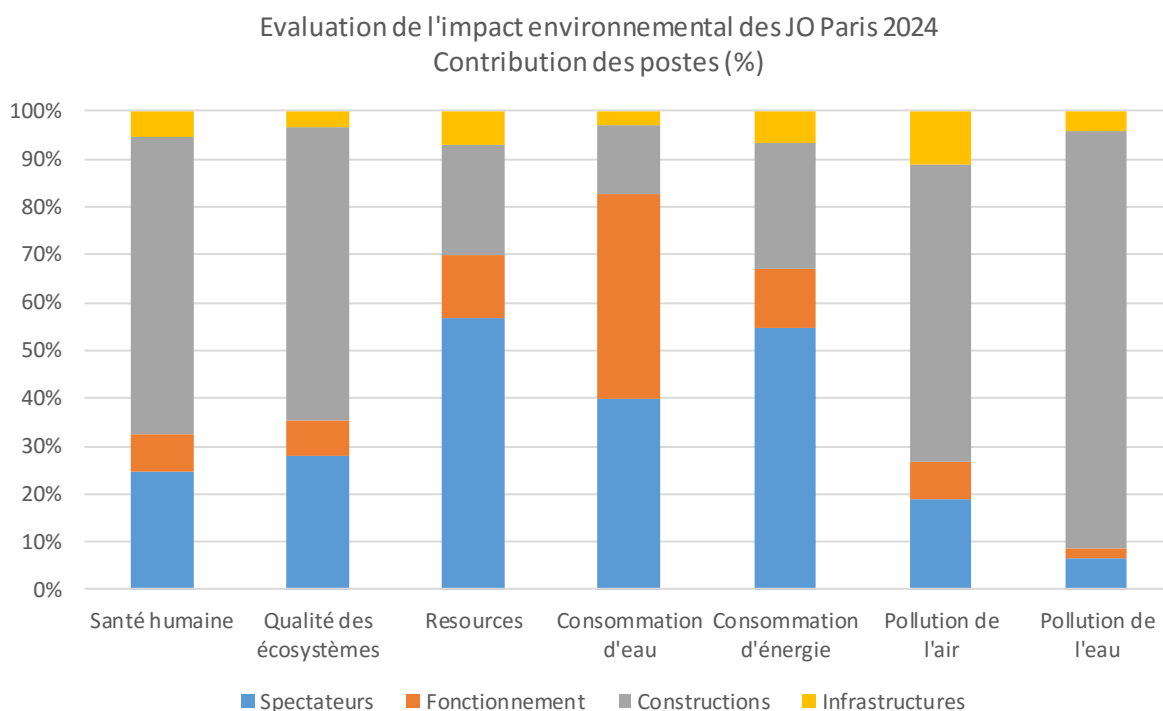


Figure : Contribution des postes des JO Paris 2024 pour 7 catégories d'impact

L'intérêt de l'analyse du cycle de vie réside dans la prise en compte de plusieurs catégories environnementales. Comme présenté à la figure ci-dessus, l'analyse cible plusieurs thématiques et présente des résultats très différents d'une catégorie à l'autre. Les résultats pour les sept catégories étant exprimés dans des unités différentes, les contributions des postes sont exprimées en pourcentage de l'impact total par catégorie.

Ainsi, le poste Constructions contribue de manière significative à l'impact sur la santé humaine, la qualité des écosystèmes, la pollution de l'air et la pollution de l'eau alors que le poste Spectateurs contribue notamment à l'impact sur les ressources et sur la consommation d'énergie. Enfin, pour la consommation d'eau, le poste Fonctionnement contribue de manière importante à l'impact. Ce point concernant la réduction de la consommation en eau a, par exemple, été identifié dans la Stratégie et l'ACV permet d'évaluer l'importance de l'enjeu.

La répartition des contributeurs est donc relativement différente de celle observée dans le bilan des émissions de gaz à effet de serre (38% de l'impact carbone est lié aux Spectateurs). A partir de ces

résultats, il est possible d'envisager différents leviers d'action afin de réduire l'impact des principaux postes pour chaque catégorie environnementale et ainsi quantifier le résultat de ces actions en valeur d'impact évité, au-delà du simple indicateur sur le changement climatique. L'enjeu de la Stratégie Environnementale réside donc dans la diminution de l'impact environnemental relatif aux émissions de gaz à effet de serre mais aussi dans la diminution des autres impacts représentés sur la figure ci-dessus. Des résultats sont détaillés sont présentés en annexe.

En l'absence de données d'activité plus précises, il est difficile de quantifier les bénéfices de la Stratégie Environnementale. Une analyse qualitative paraît plus appropriée à ce stade pour juger de l'effet des actions sur les impacts environnementaux. Cependant, l'aspect novateur de cette démarche réside dans la possibilité de piloter différents indicateurs environnementaux pendant les phases pré-Jeux, Jeux et Héritage et ainsi avoir un panorama plus complet de l'impact environnemental des Jeux.

Proposition d'outils à mettre en place une fois la candidature retenue

Afin de suivre les impacts tout au long de l'organisation des Jeux et d'éclairer les décisions en termes d'impact environnemental, il est proposé de mettre en place, si la candidature est retenue, un outil multicritère et dynamique. Véritable outil d'aide à la décision, il permettra non seulement d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre mais également les autres impacts environnementaux tels que la qualité de l'air, la qualité de l'eau, la biodiversité, etc. Il s'agira d'évaluer les impacts positifs (ou négatifs) de différents scénarios par rapport à un scénario de référence, afin d'apporter un critère de comparaison supplémentaire facilitant la prise de décisions. A cette occasion, un travail partenarial avec différentes parties prenantes pourra être mis en place.

L'outil sera compatible avec les outils mis en place par le CIO, notamment la méthodologie de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre établie par Londres 2012. Par ailleurs, afin d'assurer une prise en compte réelle des enjeux environnementaux et une utilisation à bon escient de l'outil, un pilotage au plus haut niveau sera assuré. Cet outil fera partie de l'héritage des Jeux de Paris 2024 en devenant le nouvel outil de référence pour les prochaines olympiades et l'ensemble des grands événements.

Evaluation environnementale des sites (IAU/APUR)

Veuillez-vous référer au document distinct pour les résultats des évaluations de durabilité réalisés pour les sites de Paris 2024.

Par ailleurs, d'autres études ont également été réalisés en collaboration avec les associations environnementales locales sur l'ensemble des sites olympiques et paralympiques de Paris 2024. Ce travail sera poursuivi par le COJO Paris 2024 afin de co-construire un projet durable pour les territoires et les habitants.

Conformément aux législations européennes et françaises et aux bonnes pratiques en vigueur, une étude d'impact intégrant les impacts environnementaux, sociaux et économiques sera lancée dès la phase de planification pour chaque nouveau site. Elle sera renforcée par des procédures de concertation avec la population locale et les collectivités territoriales.

Depuis le dossier de candidature de l'étape 1, Paris 2024 a travaillé à l'optimisation des plans détaillés des sites ce qui a conduit à ne plus avoir recours au déplacement de population. Comme présenté dans ce premier dossier, les entreprises impactées par la réalisation du Village des athlètes bénéficieront d'un dispositif spécifique existant depuis 2014 afin de les accompagner dans une relocalisation proche. Il en sera de même pour les deux entreprises concernées par le noyau du Bourget.

09

ANNEXES

09 | ANNEXES

Participants aux ateliers d'experts

Ateliers thématiques	Contacts/Experts présent		Institution représentée
Groupe de Travail Durabilité	Terrier-Laurens	Céline	Ville de Paris
	Solans	Audrey	WWF France
	Besson	Maël	Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports
	Garreau	Michel	Commissariat général au Développement durable
	Jean	Isabelle	WWF France
	Lagadec	Emmanuelle	Ville de Paris
	Cornet	Nicolas	IAU
	Richard	Olivier	APUR
	Joubert	Matthieu	CNOSF
	Sauterelle	Danielle	Région Ile de France
	Dequiedt	Frédérique	Plaine Commune
	Beguier	Manuel	Région Ile de France
	Bellier-Ganière	Didier	DRIE Ile de France
	Fritsch	Corinne	Commissariat général au Développement durable
Gestion des eaux pluviales	Maytraud	Thierry	ATM
	Pruvost-Bouvattier	Manuel	IAU
	Boudet	Charlotte	Plaine Commune
	Bouvier	Michel	Ville de Paris Service assainissement Zonage Pluvial
	Casanes	Marc	IDF Eau et biodiversité
	Folco	Sidonie	Ministère des sports
	Bertrand	Frédérique	APUR architecte urbaniste
	Bernard	Aglaré	SPL Le Bourget Village des Médias Grand Paris
Energies renouvelables	Fuchs	Perrine	Ministère des sports
	Besson	Maël	Ministère des sports
	Mouillot	Jean-Pierre	ALTO Ingénierie
	Richard	Olivier	APUR architecte urbaniste
	Herer	Clara	Chef du service Energie, Climat et Véhicules de la DRIEE d'Ile de France
	Cordeau	Erwan	IAU
	Yann	Françoise	Ville de Paris
	Emery	Sébastien	Ville de Paris
	Cohen	Sam	Service de Environnement et Stratégie Energétique – Ville de Marseille
	Cannet	Pierre	WWF France -responsable climat et énergie

	Gombert	Sylvain	Enercoop, Coopérative de production et distribution Enr - attaché de direction
	Besson	Maël	Ministère des sports
	Bringault	Anne	CLER
	Saint-Just	Jacques	H2 Plus Ltd- association française de l'hydrogène et des piles à combustible
	Cailleton	Romain	MEEM - adjoint au chef du service du climat et de l'efficacité énergétique
	Illouz	Sébastien	Caisse des dépôts
Déplacements durables de personnes	Labreuche	Francis	Ministère des sports
	Kozal	Emmanuel	MEEM - chef de bureau à la direction générale des transports du ministre
	Appriou	Philippe	DIGES- Conseiller DD - desponsable du pôle accompagnement et développement
	Toulouse	Pierre	Adjoint de la coordinatrice Interministérielle pour le Développement de l'Usage du Vélo
	Voisine	Louis	Ville de Paris
	Boulanger	Alain	Ville de Paris - dir.Voirie et déplacements- agence de la mobilité- pôle mobiltié durable
	Riou	Dominique	IAU IDF
	Hanappe	Florence	APUR architecte urbaniste
	Givord	Julien	DRIEA - Chef de projet mobilité et territoires
	Babut	Emilie	Ministère des aiffaires étrangères- Chef du pôle Attractivité touristique
	Limier	Richard	Région IDF direction des transports, voirie et déplacements, réseaux structurants
	Bridoux	Valérie	EPT Plaine Commune - Ecologie urbaine
	Gueneau	Camille	EPT Plaine Commune - Délégation générale à la mobilité
	Savin	Olivier	Dassault- Direction technique systèmes
	Saint-Just	Jacques	Directeur de l'association internationale pour l'énergie hydrogène
	Guggenheim	Abel	Fédération française des usagers de la bicyclette
	Bernard	Aglaé	SPL Le Bourget Grand Paris - Chef de Projet Jeux Olympiques 2024
	Terrier-Laurens	Cécile	Ville de Paris
	Nechad	Augustin	GIP 2024 Lot Mobilité
Sobriété et efficacité énergétique	Bigorne	Julien	APUR architecte urbaniste
	Cordeau	Erwan	IAU
	Françoise	Yann	Ville de Paris - DEVE - resp. stratégie énergétique et lutte contre le changement climatique
	Fahmi	Rand	Région IDF - chargée de mission énergie
	Cannet	Pierre	WWF France -responsable climat et énergie
	Damolis	Pierre	ALTO Inoénierie
	Cailleton	Romain	MEEM - adjoint au chef du service du climat et de l'efficacité énergétique
	Herer	Clara	Chef du service Energie, Climat et Véhicules de la DRIEE d'Ile de France
	Saint-Just	Jacques	H2 Plus Ltd- association française de l'hydrogène et des piles à combustible
Alimentation	Besson	Maël	Ministère des sports
	Pisani	Laura	Fondation Nicolas Hulot Assistante de Projet
	Martinez	Stephan	Moulinot Compost & Biogaz
	Dupont	Bénédicte	Cervia

	Martin	Eric	Rungis
	Orlhac	Mathilde	Rungis
	Lagadec	Emmanuelle	Ville de Paris
	Pouteau	Nicolas	Région IDF Gaspillage alimentaire
	Laloupo	Judith	Elior
	Bruère	Marion	Terre et Cité - chargée de mission
	Colomb	Vincent	ADEME- Alimentation durable
	Montagna	Laura	Wearephenix - resp.événementiel
	Danlos	Sophie	Auxilia-conseil (Plaidoyer Fermes d'Avenir)
Matériaux et terres	Besson	Maël	Ministère des sports
	Baptiste	Anne-Gaëlle	Ville de Paris
	Cosnefroy	Guillaume	ALTO STEP
	Ravlic	Anita	Ville de Paris
	Morin	Delphine	LPO
	Bigorne	Julien	APUR architecte urbaniste
	Mtibaa	Rym	Région IDF chantiers, rénovation ou déchets BTP
	Charvet	Ronald	Ville de Paris
			Chargé Environnement Direction Technique DTP Bouygues Construction Représentant de la fédération des terrassiers
	Hamonet	Vincent	
	Demolliens	Antoine	Chef de projet Infrastructures -EPA Paris-Saclay
	Bourgeois	François	DRIEA - Chargé de mission matériaux
	Colleu	Avryl	Agence Platane & Illic - Architecte
	Eychene	Coline	
	Herment	Cédric	DRIEE Service Prévention des Risques et Nuisances
	Fauvarque	Cécile	Région Ile de France - stagiaire
	Dingkuhn	Rebecca	Sol paysage
	Bardou	Magali	Plaine commune
	Folco	Sidonie	Ministère des sports
	Linglart	Marine	URBAN ECO
Milieux naturels et espèces	Vauleon	Yann Fanch	APUR architecte urbaniste
	Jacob	Philippe	Ville de Paris - pilote du Plan Biodiversité
	Bridoux	Valérie	EPT Plaine Commune
	Rambaud	Lucile	DRIEE
	Burnel	Roxane	LPO - responsable du programme Refuge LPO,
	Gonzalez	Emmanuelle	CDC Biodiversité
	Dewulf	Lucile	NatureParif
	Palaise	Joseph	WWF France
	Magdelenat	Canddie	WWF France - chargée de programme Ville durable
	Tabouillot	Laurent	Ville de Paris
	Marciniak	Stéphane	Chargé de mission achats responsables - Région Ile de France
Achats responsables			Chef de bureau - Commissariat général au développement durable - Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer
	Dumareix	Yann	
	Chamoin	Sylvère	Directeur AREN'ICE (UCPA)

	Khalfallah	Héla	Mission Sport et développement durable - Ministère des sports
	Allier	Caroline	Direction des achats hors programmes - France Télévisions
	Rime	Reynald	Responsable service achats - Paris Saint-Germain
	Triki	Nidhal	Service Achats - Paris Saint Germain
	Gautreau	François	Responsable développement - Bilum
	Frahtia-Levoir	Céline	Ville de Paris
	Ghendoussi	Sylvia	Ville de Paris
	Izern	Olivier	Ville de Paris
Déchets	Durand	Pierre-Yves	Ville de Paris
	Mareschal	Thierry	Ville de Paris
	Richard	Olivier	APUR architecte urbaniste
	Solarz	Claude	Paprec - Vice Président
	Jullion Besnard	Emmanuelle	Direction Traitement des Déchets – Métropole Aix Marseille Provence
	Colombini	Hélène	Région IDF Autres déchets
	Saint-Jean	Camille	OREE - Chargée de mission Economie Circulaire et reporting RSE
	Soubie	Sylviane	ALTO
	Galio	Pierre	ADEME - Drection déchets et économie circulaire
	Guyot	Sandrine	EcoTrail - Responsable DD - Avenir Green
	Piau	Romain	EcoTrail de Paris
	Lecoite	Nicolas	Derichebourg - Responsable centre de tri Noisy-le-Sec
	Besson	Maël	Ministère des sports - Mission Développement Durable
			Ministère des sports - Mission Développement Durable - Stagiaire
	Groues	Sébastien	
Adaptation au changement climatique	Solans	Audrey	WWF France - Responsable ville durable
	Senegas	Gabriel	APUR architecte urbaniste
	Gantois	Marie	Ville de Paris
	Dussut	Damien	Plaine Commune
	Khayat	Stéphanie	ADEME Ile-de-France - Chargée de mission adaptation au changement climatique
	Girault	Anne	Agence parisienne du Climat- Directrice
	Mazoué	Sophie	RATP - Responsable Développement Durable
Déplacements durables des biens	Nechad	Augustin	Paris 2024 Lot Mobilité
	Beraud	Anne-Laure	Ville de Paris - Chargée de projets logistique urbaine
	Voisine	Louis	Ville de Paris
	Nicol	Michèle-Angélique	APUR
	Charrie	Nathalie	Ville de Paris - Service des canaux - Chef de la division "études et environnement"
	Besson	Maël	Ministère des sports
	Marie-Rose	Jean-Yves	ADEME IDF - Chargé de mission transports et mobilités
	Charruault	Stephane	SNCF - Fret SNCF (expertise en matière de transport de marchandises et logistiques)
	Gleizes	Mathieu	SNCF Logistics - Délégué à l'aménagement du territoire Ile-de-France
	Guiot	Géraldine	TNT Express - Chargée de Développement Durable
Consommation d'eau	Labreuche	Francis	Ministère des sports
	Bertrand	Frédéric	APUR architecte urbaniste

	Boudet	Charlotte	Plaine Commune
	Bernard	Armelle	Eau de Paris - adjointe Directeur des Relations Extérieures et Développement
	Oliva	Jean-Claude	Coordination Eau-Ile-de-France
	De Gouvello	Bernard	ASTEE (Association Scientifique et Technique pour l'Eau et l'Environnement) - CSTB
	Poli Bodereau	Anastasia	Ville de Paris - Direction de l'Eau et de la Propreté
	Manent	Jean-Louis	Aquae
	Baitinger	Florence	Gobilab
	Khalfallah	Héla	MVJS_Direction des Sports Missions Sport et Développement Durable
	Bernard	Armelle	EAU DE PARIS - Direction des relations extérieures et du développement
Bruit et nuisance lumineuse	Chrétien	Olivier	Ville de Paris
	Labreuche	Francis	Ministère des sports
	Larnaudie	Marie	Plaine Commune - Délégation générale de l'écologie urbaine
	Mietlicki	Fanny	BRUITPARIF
	Foucras	Bruno	Responsable du Service de l'Eclairage – Ville de Marseille
	Masson	Bertrand	Impedance
	Remande	Christian	Association Française de l'Eclairage
	Duguet	Patrick	Section de l'éclairage Public pour la Ville de Paris
	Mercier	Philippe	AEU
	Nicol	Michèle-Angélique	APUR architecte urbaniste
	Larnaudie	Marie	Plaine Commune
	Masson	Bertrand	Impédance Ingénierie
	Khalfallah	Héla	MVJS_Direction des Sports Missions Sport et Développement Durable



PARIS

Ville candidate
Jeux Olympiques de 2024

